

LA GAZETTE DU VILLAGE

Salles-Arbussonnas en Beaujolais

TOUTES LES INFOS

2021
2022



L'édito du Maire

Chers habitants de Salles et d'Arbussonnas, Les années se suivent et semblent hélas se ressembler. 2021 avait débuté sous le signe des restrictions sanitaires liées à la pandémie, et 2022 emprunte le même chemin.

Je ne peux que le déplorer et suivre les consignes de la préfecture sans pour autant verser dans la paranoïa. Je préfère en appeler à la responsabilité de chacun face à la Covid, responsabilité personnelle et responsabilité collective. Nous avons tous une part de la solution si nous voulons enfin ne plus en entendre parler.

Mais si la pandémie impacte notre vie et les festivités qui rythment les saisons, elle ne nous empêche ni de travailler ni de réfléchir à notre avenir et à celui de notre village.

Dans ce bulletin municipal, qui je l'espère vous plaira, vous allez retrouver ce que nous avons déjà réalisé. Mais aussi ce sur quoi nous travaillons. Vous allez également découvrir ce qui est le véritable projet de mandat, cette vision que je souhaite porter pour notre commune. Pour vous et avec vous.

Notre village est un petit bijou qui ne demande qu'à briller, j'en suis intimement convaincu. Et j'espère vous en convaincre.

Vous découvrirez également ceux qui ont rejoint le personnel municipal. Et qui par leur réactivité et leur disponibilité nous ont permis, notamment pour le fonctionnement de la cantine scolaire, d'appliquer un protocole sanitaire draconien.

Je tiens à les remercier. Et je tiens à remercier également les membres du conseil municipal qui se sont investis sur les différents dossiers que nous avons portés cette année, et qui s'investiront sur ceux à venir.

Enfin, je souhaite vous dire tout le plaisir que j'ai à occuper ma fonction de Maire, à venir à votre rencontre, à échanger avec vous. C'est une grande responsabilité mais elle est passionnante. N'hésitez jamais à me solliciter, je vous recevrai avec plaisir.

Belle année 2022 à toutes et à tous !

Le Maire,
Stéphane Parizot



Infos vaccination

Vous avez plus de 65 ans, vous souhaitez vous faire vacciner mais vous avez des difficultés à avoir un rendez-vous ?
> Contactez la Mairie, nous vous aiderons dans vos démarches



à lire de près

À la Une



Les classes en 2 repoussent leur fête !

Les années se suivent et se ressemblent... Pour cause de situation sanitaire incertaine, le bureau a pris la décision de repousser la fête des conscrits à une date ultérieure.

A lire en page 10



La classe en 1 fait son show !

La Une a mis le feu au village. Retour en images sur les conscrits 2021.

A lire en page 11



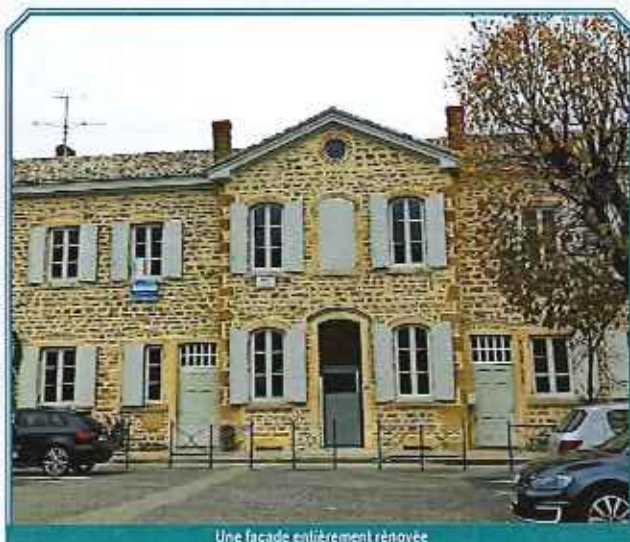
L'école a fait sa mue énergétique !

Genèse du projet, travaux, budget... on vous dit tout sur la rénovation énergétique de notre groupe scolaire.

A lire en page 2



Nos réalisations



Une façade entièrement rénovée

L'école a fait sa transition énergétique

Chronique d'un chantier réussi

Entre le premier bilan énergétique réalisé en décembre 2020 et la fin des travaux pour la rentrée scolaire de la Toussaint en novembre dernier, onze mois se seront écoulés. Onze mois de travail, de stress, d'urgences à gérer en plein mois d'août, de surprises, bonnes ou mauvaises, de surveillance de chantier quasi quotidienne. Onze longs mois pour un résultat final à la hauteur de nos attentes, ambitieuses.



L'enjeu, tout comme les contraintes, était de taille : réussir la rénovation énergétique complète du bâtiment en réalisant un maximum de travaux pendant les vacances d'été, et permettre la tenue de la rentrée scolaire de septembre dans les meilleures conditions possibles. Les craintes étaient nombreuses lorsque nous avons pris la décision, à la fin de l'année 2020, de lancer le chantier. Mais le constat sur l'état du bâtiment ne nous laissait guère de choix : fuites multiples en toiture, isolation inexistante, infiltration d'humidité par la façade, huisseries vieillissantes et surtout une chaudière au fioul en fin de vie, cumulant des pannes à répétition. Il y avait urgence à agir.

L'étude énergétique de l'ALTE69 nous avait proposé trois scénarios : faire le minimum en remplaçant simplement la chaudière par une nouvelle, toujours au fioul, en faire un peu plus en changeant le mode de chauffage, ou bien être ambitieux et attaquer sur tous les fronts. Notre bâtiment affichant une consommation d'énergie de 40% supérieures à la moyenne nationale, c'est à l'unanimité des membres du Conseil municipal que nous avons opté pour le scénario optimum. Certes, le coût du chantier allait être conséquent, mais il s'agissait d'investir pour notre école, donc pour l'avenir et la jeunesse qui l'incarne.

Les six premiers mois de l'année ont été consacrés au montage du projet. Comme nombre de petites communes, nous ne possédons pas les compétences d'ingénierie nécessaires en interne, ni les services adéquats. C'est pourquoi nous avons fait le choix de nous faire accompagner par une assistance à maîtrise d'ouvrage, incrimée par BSA, Beaujolais-Saône-Aménagement, société publique locale dont la municipalité est actionnaire au côté d'autres communes de notre agglomération. Grâce à une procédure adaptée à l'urgence de la situation – toujours la rentrée de septembre en point de mire – nous avons rapidement choisi notre maître d'œuvre, Laurent Chapon, qui a fait le premier chiffrage. S'en sont suivis le lancement de l'appel à projet, le choix final des entreprises, toutes locales, les dossiers de subventions pour l'Etat et le Département que je suis allé présenter et défendre directement auprès des intéressés, Sous-préfet et Président du Nouveau Rhône.

De longs mois et de longues journées de travail pour tenir les délais très serrés, et pouvoir débiter les travaux dès les premiers jours de juillet une fois les derniers élèves partis, une fois les combles déblayés et nettoyés – quelques voyages mémorables à la déchetterie – et les classes préparées pour le début du chantier avec l'aide de l'équipe enseignante.

Le défi d'un chantier durant l'été

Avec des difficultés d'approvisionnement pour certains artisans, pour cause de pénuries de matériaux premières au niveau mondial dues à la pandémie, avec quelques retards ici et là dans le planning prévisionnel, avec la perspective de la rentrée de septembre qui se rapprochait à une vitesse folle, l'été s'est mué en une longue et intense rivière de stress. Pas de vacances mais des urgences.

Ces fameuses « mauvaises surprises » de dernière minute, ces petits détails auxquels vous n'avez pas pensé, auxquels personne n'a pensé. Ici les câbles électriques en façade à déposer, la éclairage public à faire enlever ou encore l'alimentation à passer en triphasé pour la nouvelle chaudière – je salue au passage la réactivité exemplaire des services d'Enedis et de Sobeca – sans oublier le dégazage de la vieille cuve de fioul à organiser, l'installation de nouvelles élagères en maternelle et tout cela en plein mois d'août.



Nettoyage des combles



La très vieille cuve à fioul





Isolation intérieure



Le silo prêt à être enterré



Les nouvelles huisseries en attente d'installation



C'était notre premier « gros chantier » et nous avons beaucoup appris. Dans l'urgence et le stress, certes, mais qu'importe. Chaque problème a trouvé sa solution, et les étapes ont pu s'enchaîner jusqu'à ce fameux jour de septembre, celui de la rentrée et du retour des élèves. Deux jours avant, croyez-moi, ce n'était pas gagné. Une école encore pleine de gravas, des salles de classes couvertes de poussières, des artisans toujours au travail, les deux derniers jours avant la rentrée nous ont donné des sueurs froides. Mais le jour J s'est au final bien passé. Ouf ! Nous l'avons fait. La rentrée scolaire avait pu se dérouler dans des conditions presque normales.

A ce moment-là – il restait encore beaucoup à faire côté travaux, notamment l'installation et la mise en route de la nouvelle chaudière et le remplacement de toutes les portes et fenêtres – nous étions loin d'imaginer que l'autre rentrée, celle des vacances de la Toussaint, serait toute aussi stressante et que la veille, en pleine fête des conscrits, nous serions encore une fois le chiffon et l'aspirateur à la main.

Bilan final

Notre bâtiment est resplendissant. La façade de la place Jean-Blanc ainsi que celle de la cour ont été totalement rénovées, les fenêtres et les portes changées, la toiture est magnifique, l'isolation intérieure et les peintures sont terminées. L'éclairage intérieur a lui aussi été changé dans la partie ancienne, passant des néons aux Led's plus confortables et moins énergivores, des nouvelles toilettes accessibles aux personnes handicapées ont été construites dans la cour, et surtout, la nouvelle chaudière à granulés est en fonctionnement. De nouveaux radiateurs ont été installés pour une meilleure répartition de la chaleur, apportant un confort supplémentaire aux occupants, et l'alarme anti-intrusion, défectueuse, a été remplacée par un nouveau système. Pour permettre un rangement optimum, des étagères faites sur mesure ont été mises en place dans la classe de

maternelle et dans les salles d'arts plastiques. Et un adoucisseur d'eau a également été installé. C'est presque une nouvelle école qui a vu le jour, plus confortable à vivre pour les élèves comme pour les enseignants. « Une très belle école que beaucoup peuvent vous envier » selon les propres mots de l'inspectrice d'académie. Je vous avoue que je suis fier du résultat.

75% de subvention

Ce projet n'était pas à l'ordre du jour de notre mandat. Il s'est imposé à nous, dans l'urgence. Mais nous avons relevé le défi. Non seulement le délai a été respecté, mais le budget a lui aussi été respecté, avec près de 75% de subventions. Je pense que nous avons eu raison d'être ambitieux. C'est un réel investissement pour l'avenir. Celui de nos enfants, celui de notre village.

Stéphane Parizot



Les nouvelles étagères de la maternelle

Remerciements

Je tiens personnellement à saluer l'engagement de deux personnes. Elles ont porté le dossier du début à la fin, et se sont investies sans compter pour la réussite du chantier. Ces deux personnes sont Vanessa Sauze-Parizot, la chef de projet, et Laurent Chapeaux, notre maître d'œuvre.

Sans eux, la rentrée de septembre n'aurait pas pu avoir lieu. Je tiens également à remercier les adjoints et les conseillers municipaux qui ont répondu présent lorsque cela a été nécessaire, et bien sûr l'équipe enseignante avec qui nous avons travaillé main dans la main.

Je tiens aussi à remercier ceux qui nous ont soutenu financièrement : l'Etat et le sous-prefet de Villefranche Jean-Jacques Boyer, et bien sûr le Département, avec une mention spéciale pour les conseillers Sylvia Epinat et Michel Thion, ainsi que le Président Christophe Guilloteau.

Je remercie enfin l'ensemble du Conseil municipal, pour avoir osé être ambitieux et croire que réussir un chantier de cette ampleur dans un temps si limité était du domaine du possible.

Stéphane Parizot

Quelques chiffres

- Budget total : **461 580 € HT**
- Subvention du Département : **120 000 €**
- Subvention de l'Etat : **163 822 € (DETR)**
- Subvention de l'Etat : **44 588 € (DSIL)**
- Autres subventions (estimation) : **23 000 € (filère Bois AURA)**
- Estimation réduction de nos émissions de gaz à effet de serre : **93%**
- Estimation réduction de nos consommations énergétiques : **65%**

Les entreprises

- Couverture : Joel Dufour, 69640 Saint-Julien
- Electricité : SAS Rocharm, 69240 Cours
- Façade : SAS Vincent, 69400 Amas
- Chauffage : Els Nathern, 69400 Gleizé
- Maçonnerie : Rhône Alpes Extérieur, 01090 Guérens
- Menuiserie : C'Bois, 01480 Jassans-Riotier
- Plâtrerie/peinture : SAS Guelpa, 69400 Gleizé



Environnement



Sur tous les fronts !

La commission environnement a mené diverses actions dont certaines se sont concrétisées dès cette année.

La nouvelle politique de végétalisation a démarré et entre dans sa deuxième phase. Les fleurs annuelles ont laissé place à des vivaces. De nouveaux feux sont actuellement revus comme par exemple le cimetière d'Arbuissottes, l'espace entre la rue de la Voûte et celle du 8 Mai, l'entrée de Salles. Nous tenterons aussi d'apporter plus d'éclat avec l'introduction de plantes à fleurs plus visibles, répondant toujours aux principes d'économie d'eau et d'entretien.

Pour les actions plus larges, comme l'entretien aux abords du Salerin, l'équipe des Brigades natures a été sollicitée cette année comme les années antérieures. Loin de la coupe à blanc, un nettoyage sélectif a permis de préserver certaines variétés, comme l'érable champêtre.



Nous tentons aussi d'améliorer le cadre de vie en proposant de nouveaux brises-views à conteneur. Une réalisation est visible au niveau des sanitaires rue de la Voûte. Le résultat étant satisfaisant, l'équipe en charge poursuivra ces actions au niveau du Parking Benoitte, de l'école, devant la cantine. Une réflexion est en cours pour les plateformes déchets des cimetières.

Enfin, la journée de l'environnement organisée avec les chasseurs et l'école a été un succès. Elle sera reconduite en juin prochain, dans un format nouveau et étoffé.

Eric Denizot, responsable de la commission Environnement



Journée de l'environnement



Extinction de l'éclairage nocturne : premier bilan !

Dans le cadre d'une démarche environnementale, depuis mi-janvier, la municipalité a mis en place l'extinction nocturne de l'éclairage public extérieur afin de diminuer l'impact sur la biodiversité, les écosystèmes, et la facture d'électricité.

A ce jour, le bilan est positif malgré le dysfonctionnement coté été de plusieurs horloges astronomiques permettant de commander les différents points lumineux.

25%
- d'économie -
réalisée

Les horaires sont les suivants :

Du 1^{er} septembre au 31 mai :

- Nuit du dimanche / lundi à la nuit du jeudi / vendredi : Extinction entre 23h et 6h.

- Nuit du vendredi / samedi à la nuit du samedi / dimanche : Extinction entre 1h et 6h.

Du 1^{er} juin au 31 août :

- Nuit du dimanche / lundi à la nuit du jeudi / vendredi : Extinction à 23h, pas d'éclairage le matin.

- Nuit du vendredi / samedi à la nuit du samedi / dimanche : Extinction à 1h, pas d'éclairage le matin.

Ce dispositif nous a permis d'économiser environ 25% sur les factures d'électricité de l'éclairage public. Le bilan définitif précis de l'année 2021 sera réalisé au cours du premier trimestre 2022.

La mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques est en cours d'étude, ainsi que le remplacement des luminaires actuels par des éclairages moins énergivores.

Pascal Rampon

Sécurité routière : le Tang roule à 30 !

C'était un de nos engagements envers nos concitoyens, en particulier les riverains de la route du Tang : lutter contre la vitesse excessive des véhicules.

Engagement tenu avec la création de nouveaux stops au carrefour avec le chemin du Boulanger, le passage de toute la zone à 30 kilomètres/heure et la création d'un passage piéton au niveau du chemin de randonnée. De l'avis des riverains, cela a porté ses fruits.

Globalement, la vitesse des véhicules a été réduite et les stops jouent leur rôle. Même s'il est toujours à déplorer certains comportements inconscients de la part de quelques conducteurs. Contre ceux-là, hélas, sauf à ce qu'ils soient pris sur le fait par la gendarmerie, il n'y a pas grand-chose à faire.



Les nouveaux habitants à l'honneur

Intégration, échanges et convivialité, dès les premières réunions pour la mise en place de notre projet d'équipe municipale en 2020, ces mots ont été à la base de notre inspiration pour la création d'un événement inédit permettant de proposer aux nouveaux habitants de Salles-Arbuissonnas une véritable intégration avec les acteurs associatifs, scolaires, et municipaux de notre village.

La pandémie et les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de mettre en place cet événement en 2020. Il était donc important de se rattraper en 2021 et de mettre sur pied l'organisation du « Brunch des nouveaux arrivants ».

L'objectif était de convier les familles arrivées dans notre village en 2020 et 2021, les présidents d'associations et les membres du conseil municipal pour un moment d'échange et de convivialité. Après un recensement minutieux, 40 familles ont été contactées par courrier avec confirmation de leur présence pour le dimanche 10 octobre à 11h au Chapitre.



Le jour venu, malgré le brouillard et une fraîche température matinale, nous étions une soixantaine pour ce moment de rencontre autour d'un buffet varié, pour petits et grands. Après un discours de Monsieur le Maire, dont lui seul a le secret, cela a été pour de nombreux présidents d'association de notre village l'occasion de se présenter et de recruter activement !

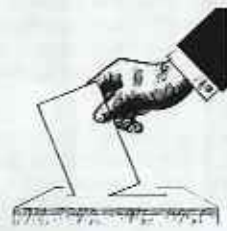
Les échanges et rencontres se sont ensuite prolongés jusqu'en début d'après-midi dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction pour chacun d'avoir passé un bon moment, qui comme d'habitude à Salles-Arbuissonnas, en appelle d'autres.



Cérémonie citoyenne pour les jeunes électeurs

C'était une première à Salles-Arbuissonnas !

Pour sensibiliser nos jeunes électeurs, ceux qui allaient voter pour la première fois lors des élections départementales et régionales, nous avons organisé une remise très officielle de leur carte d'électeur, en présence du Sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, Monsieur Jean-Jacques Boyer.



L'occasion de leur remettre également le livret du jeune citoyen et surtout de leur parler de l'importance de l'engagement citoyen et de leur rôle, en tant qu'électeur, dans le fonctionnement démocratique de notre société.

Cette cérémonie, qui a réuni une dizaine de nouveaux électeurs et leurs parents ainsi que des membres du Conseil municipal, sera reconduite désormais chaque année.



Alix, jeune électrice de 18 ans



Remise des cartes d'électeurs

Nos projets



Parlons d'avenir

Si l'année 2021 a essentiellement été marquée par le chantier de la rénovation énergétique de notre école, 2022 s'annonce surtout comme une année de réflexions et d'études. Certes, nous allons continuer à agir concrètement sur différents dossiers – Jy reviendrai – mais nous allons aussi jeter les bases qui vont nous permettre d'imaginer et de redessiner le cœur de notre village. Je souhaite partager avec vous une certaine vision de l'avenir de notre commune, de son rayonnement, de son attractivité et de son développement.

Au départ de cette réflexion, il y a notre salle des fêtes et l'état du bâtiment : toiture délabrée, isolation inexistante, et un chauffage au fioul qui n'est pas vraiment une énergie d'avenir. Les travaux sur le gros œuvre s'imposent et nous ne pourrions pas y couper.

Mais plutôt que de nous berner au strict minimum, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour imaginer autre chose ? Le bâtiment possède également des surfaces non-utilisées, qui pourraient être très utiles à nos associations alors pourquoi ne pas faire d'une simple rénovation technique un projet plus ambitieux ? Pourquoi ne pas investir, justement, pour l'avenir et le développement futur de notre village ? Pour que cela profite aux habitants, aux associations, à nos viticulteurs et plus globalement à notre village que nous souhaitons tous voir prospérer. Au cœur de la réflexion il y a donc l'avenir de notre salle des fêtes. Mais cet avenir ne peut s'envisager sans prendre en compte d'autres problématiques et d'autres dossiers tous liés les uns aux autres : l'agrandissement du Musée le Prieuré qui sera financé par l'agglomération et qui a vocation à accueillir de plus en plus de touristes et de scolaires, nos problématiques de circulation et de parking qui vont s'accroître, l'absence d'un vrai cœur de village dont nous pourrions tous profiter pleinement.

Tout cela dans un contexte particulier avec les travaux engagés par l'agglomération pour le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU), et l'avenir de notre Site Patrimonial Remarquable (SPR). Autant de paramètres qui ne peuvent être réfléchis de manière isolée. Cela prend du temps, mais cette vision globale est indispensable.

Un nouveau règlement pour notre SPR

Sur la proposition de l'architecte des bâtiments de France, Madame Marie Diastarac, et en collaboration avec le service Urbanisme de notre communauté d'agglomération, nous avons engagé le processus de remise au goût du jour du règlement qui régit notre SPR. Vieux et mal adapté aux évolutions en matière d'urbanisme, il apparaît urgent de le revoir et d'en faire une mouture plus actuelle, prenant en compte de nouveaux enjeux tels que la transition écologique ou la préservation de nos paysages aux abords du site protégé.

Ce processus de révision est long et très encadré administrativement parlant. Ce nouveau règlement, dont la révision sera financée à la fois par les Bâtiments de France et par l'agglomération, prendra en compte tous les aspects liés à notre environnement. Les règles architecturales bien entendu, mais aussi les espaces paysagers au cœur du SPR, le mobilier urbain, le fleurissement, les paysages et les vues sur notre site classé, les enjeux de circulation et de voirie...

Beaucoup d'entre vous imaginent peut-être déjà de nouvelles contraintes et un règlement plus draconien. Essayons d'y voir au contraire le moyen de préserver la beauté et le charme de notre village, ce qui fait que notre commune est aujourd'hui considérée comme un joyau de Beaujolais. Le moyen de préserver ce joyau et de lui permettre de se développer, de rayonner encore plus, pour notre bénéfice à tous !

Un projet de territoire

Revenons à notre salle des fêtes. Et imaginons-la différemment. Plus seulement comme une salle destinée à accueillir uniquement nos fêtes de village, nos activités associatives ou encore de nombreux mariages mais comme un outil utile. Un outil au service des habitants et des associations du village en premier lieu, mais aussi au service de la promotion de notre terroir, de notre viticulture et de ses acteurs, un outil au service du rayonnement de notre agglomération et de son territoire.

Imaginez une salle des fêtes plus grande. Modulable et adaptable en fonction des besoins. Une salle offrant de nouvelles surfaces pour nos associations, une salle capable d'accueillir pourquoi pas du tourisme d'affaires qui profiterait à loisirs du Musée, du restaurant, et qui permettrait de valoriser notre terroir beaujolais et nos viticulteurs. Une salle capable d'accueillir des événements communautaires, une salle adaptée pour accueillir des événements culturels, des concerts, du théâtre, et cela dans des conditions encore meilleures qu'aujourd'hui. Imaginez également le cœur de notre village redessiné. Imaginez le pré du Breuil, où se retrouvent déjà nombre d'habitants, comme un centre de vie, un lien entre la salle des fêtes et le chapitre, un lieu pensé et organisé pour nous, pour nos associations et leurs événements. Avec pourquoi pas, une halle pour nous abriter et abriter nos manifestations, accueillir un marché hebdomadaire, accueillir de la vie et de l'activité.

Imaginez Salles-Arbussonnas comme un pôle d'attraction, de culture. Un village qui rayonne et dont la notoriété grandit. Ne croyez-vous pas que nous avons tout à gagner ? Plus d'activités, plus de tourisme et donc potentiellement, plus de développement économique et peut-être de commerces que vous êtes nombreux à appeler de vos vœux.

Nous avons le choix. Nous pouvons saisir l'opportunité, rêver, imaginer et essayer de construire un projet cohérent, qui bénéficiera à tous. Ou bien nous pouvons nous contenter du minimum.

Ne rien faire, ce n'est pas mon choix

Je préfère imaginer un avenir prospère. Je préfère être ambitieux pour notre village. Je préfère regarder nos nombreux atouts et les voir comme autant de pierres à assembler pour construire notre futur.

Car oui, nous avons beaucoup d'atouts : notre site classé, le Musée du Prieuré, le label Pays d'Art et d'Histoire, le GeoPark Beaujolais, le charme de nos paysages, la richesse de notre terroir mis en avant par nos viticulteurs, le dynamisme de notre communauté d'agglomération, le dynamisme de notre vie associative... Nous pouvons tirer profits de tous ces atouts si nous savons les voir dans leur globalité et les faire converger vers un même objectif. Si nous savons mettre tous les acteurs autour de la table et réfléchir, ensemble.



Cette vision, je l'ai déjà partagée avec l'Architecte des Bâtiments de France et avec Pascal Ronzière, le président de notre communauté d'agglomération. Je l'ai partagée également avec certains d'entre vous. Et votre enthousiasme n'a fait que renforcer ma conviction.

Ce que je veux vous dire, c'est que nous pouvons rêver. Cela ne signifie pas que nous ferons tout et tout de suite. Cela ne signifie pas que demain, nous serons envahis de touristes, et que notre village aura tellement prospéré que nous ne le reconnaitrons plus. Cela ne signifie pas que demain, nous perdons notre quiétude et notre qualité de vie. Simplement, nous pouvons être ambassadeurs pour notre village et pour notre communauté.

Ce projet est celui d'un mandat. Le penser, le construire étape par étape prendra du temps. Je souhaite que nous le construisions ensemble. Car sans vous, sans impliquer en temps voulu les associations et les citoyens, ce projet n'a pas de sens.

Stéphane Parizot



De la voirie et de la sécurité routière...

Vous avez été et vous êtes encore nombreux à nous faire remonter différents problèmes liés à la circulation et à la vitesse excessive des véhicules ou encore au stationnement, hélas souvent difficile.

Côté vitesse, si sur la route du Tang il nous était facile d'agir car c'est une voie communale, il en va autrement en ce qui concerne les autres points noirs situés pour la plupart sur des départementales. Que ce soit au niveau du Pont Mathivet, sur la RD 19 qui traverse le village ou encore sur la rue du 8 mai. Nous devons obligatoirement passer par les services du Département pour mener des actions. Cela prend du temps, mais la réflexion est d'ores et déjà engagée.

Au niveau du Pont Mathivet et du Tang, plusieurs options sont sur la table, entre autres pour sécuriser le cheminement piéton et l'accès aux arrêts de bus empruntés quotidiennement par les collégiens et les lycéens. Une action de sensibilisation de ces derniers va d'ailleurs être menée dans les prochaines semaines.

Côté stationnement, le cœur du village est un point de plus en plus problématique. Les véhicules se sont multipliés et se garer devient parfois un défi, notamment aux horaires d'arrivée et de sortie d'école. Sans parler du Chapitre, le cœur de notre site patrimonial remarquable et touristique, qui se transforme en parking. Vous êtes nombreux à nous en faire la remarque et nous partageons votre mécontentement.

Nombre d'automobilistes n'hésitent pas à se garer sur les trottoirs, qui ne sont pas aux normes, obligeant les piétons à utiliser la chaussée ce qui n'est pas admissible. Un parent qui promène son enfant en poussette ne devrait pas avoir à se retrouver au milieu de la route, avec des conducteurs qui la plupart du temps



ne respectent pas la zone 30. Là aussi, nous avons engagé une réflexion de fond, avec l'aide du service voirie de l'agglomération qui nous apporte ses conseils.

Durant des années, la part belle a été faite à la voiture. Il est temps que la chaussée, surtout au cœur du village, redevienne une voie partagée. Rassurez-vous, nous n'avons aucune envie de bannir les véhicules à moteur, nous ne sommes pas à Paris. Mais simplement de faire en sorte que piétons et automobilistes coexistent « pacifiquement » et en toute sécurité. Si vous souhaitez vous joindre à la réflexion, n'hésitez pas à contacter notre référente Chloé Jomain.

La sous-commission « Sécurité routière »

AGGLOMÉRATION

INFOS

Chloé Jomain • cjomain@sables-arbussonnas.fr

AGGLOMÉRATION



En bref

Fouilles archéologiques et travaux sur les réseaux d'eau usées et pluviales : impacts à prévoir sur la circulation

À la fin de cette année, des nouveaux travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales vont avoir lieu au cœur du village, rue de la Voûte, rue de l'Église ainsi que sur le Chapitre.

Ces travaux, qui ne débuteront pas avant novembre 2022 et la fermeture du Musée le Prieuré, impacteront fortement la circulation ainsi que le stationnement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé, en temps utile, des mesures qui seront prises.

En amont de ces travaux, et parce que nous sommes au cœur d'un site classé, les services de la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles - vont effectuer des fouilles en différents points de ces rues. La circulation des véhicules sera légèrement impactée. Ces fouilles seront effectuées du 7 au 11 février.

Environnement

Lutte contre le frelon asiatique



La commune, en lien avec de nombreuses autres communes environnantes, s'engage dans la lutte contre le frelon asiatique.

Six pièges à frelons seront installés dès le printemps 2022 pour couvrir l'ensemble du territoire de Salles et d'Arbussonnas.

Des mobilités et des sentiers de randonnées...

Un travail de groupe est en cours avec l'agglomération au sujet des mobilités vélos et en générale des mobilités « douces ». Les réunions de cet automne ont abouti à un plan global, prélude au schéma directeur pour le territoire.

Avec le support de l'agglomération des arceaux pour vélo ont été commandés et seront installés par l'agglomération dans le village début 2022 afin de faciliter l'usage et le stationnement des vélos, à différents endroits comme vers le terrain de jeux et boules, le parking du Breuil, le musée et l'école.

En parallèle mais toujours d'actualité, la réhabilitation de la voie du Tacot, avec un premier tronçon qui devrait voir le jour entre les deux musées de l'agglomération : le Prieuré et le musée Claude Bernard à Saint-Julien.

Du côté des loisirs nature, un projet de création d'une station de trail est en réflexion. Un travail collaboratif a été initié avec l'association Les Illuminés. Nous espérons proposer bientôt un parcours commun, trail et circuit des Caudales, d'environ 23 kilomètres, serpentant dans notre localité et les voisines.

La Commission Environnement



INFOS

Envie de covoluer ?

Rendez-vous sur la plateforme régionale Mov'ici : <https://movici.lauvergnat.com>

Zéro phyto, même pour les cimetières !



Suite à l'extension de la loi Labbé, à partir du 1^{er} juillet 2022, tous les produits Phytosanitaires seront interdits dans tous les espaces verts privés et publics, les jardins familiaux, les terrains de sport...

Les cimetières en font également partie. Les désherbants chimiques en seront bannis.

Le désherbage manuel étant très coûteux en heures de travail, les méthodes d'entretien doivent changer.

Plutôt que de combattre l'herbe, il faudra plutôt travailler avec elle en enherbant les allées ou les espaces libres (non goudronnés ou bétonnés), avec des semences couvre sols résistantes à la sécheresse et à la tonne.

L'herbe qui était l'ennemie de ces lieux doit être une alliée contre l'érosion, l'imperméabilisation des sols, le réchauffement, la pollution chimique...

Cette transition peut prendre trois à cinq ans pour un résultat visible.

L'herbe ne devra plus être vue comme un manque d'entretien de ces sites mais plutôt comme un acte de respect de notre environnement.

Depuis quelques années, nos voisins de Saint-Nizier d'Azergues ou Limas ont réussi à rendre ces lieux de recueillement, propres et plus agréables à visiter.

Nos cimetières vont devenir moins minéraux et beaucoup plus verts ou jaunes selon les saisons !

Didier Montemay

Zoom sur nos déchets !

En 2020, les 66 000 habitants de la CAVBS ont produit plus de 20 100 tonnes de déchets : ordures ménagères, recyclables (sacs jaunes), verre et papier. Sur notre commune la collecte des déchets est réalisée en délégation de service public par l'entreprise Suez-éco.déchets.

Sur notre secteur de la Vauxonne, la décomposition de nos déchets est la suivante :

189 kg/hab d'ordures ménagères
33 kg/hab de recyclables
50 kg/hab de verre



Attention à notre façon de trier, cette année 532 tonnes de refus de tri ont été comptabilisées, cela entraîne des coûts importants pour la collectivité.

Toujours en 2020, 8 700 tonnes ont été déposées à la déchetterie d'Amas, malgré la crise sanitaire et donc la diminution des apports, 77 000 entrées ont été dénombrées durant l'année. La création d'une seconde déchetterie est en cours de réflexion.

Chaque année des actions de sensibilisation pour mieux trier, diminuer nos déchets sont réalisées en milieu scolaire et pour le grand public.

Le coût global de nos déchets est d'environ :

88 €/hab

Vie du Village

Une saison ludique au musée du Prieuré

La réouverture du musée, le 19 mai dernier, aura permis de proposer une belle programmation pour la saison estivale.



de collectionneurs privés mais également du musée Gadagne, du musée de Beaujeu ainsi que du musée Claude Bernard, les visiteurs ont pu découvrir le monde des jeux à travers quatre thématiques : les jeux d'enfant, les jeux d'adresse, les jeux d'esprit et les jeux de hasard. Aussi étonnant que cela puisse paraître, on n'a jamais autant joué qu'en période de trouble, de guerre, de famine... ou d'épidémie ! Quel que soit l'âge, le sexe ou l'origine sociale, le jeu est un compagnon qui nous accompagne tout au long de notre existence. Il est aussi le miroir de notre société, dans la mesure où les lois, la morale, les finances qui l'accompagnent sont évocateurs d'un monde en pleine mutation. Etape incontournable de l'exposition, un espace ludique où le visiteur a pu s'essayer à des jeux d'adresse ou de stratégie, et qui a fait le bonheur des petits comme des grands. Tout l'été, des louvois de pagegay ont été organisés pour permettre au public de se mesurer au tir

En lien avec le Géoparc Beaujolais, un géo-événement a été organisé en partenariat avec deux viticulteurs de la commune. Une promenade géologique animée par Bruno Rousselle, géologue enthousiaste, passionné et passionnant, a permis de découvrir la richesse du sous-sol salessien. Malgré une météo aléatoire et l'inconfort de maintenir l'événement compte-tenu des conditions sanitaires, le public était au rendez-vous et s'est laissé captiver par les explications du guide.

Au 1^{er} juillet, une exposition temporaire inédite a pris place dans le bâtiment d'accueil du musée : « Et maintenant, jouons ! ». Produite par le musée, cette exposition balayait plus de mille ans d'histoire du jeu, du Moyen-Âge à la Révolution Française. Grâce à des prêts



à l'arc, au tir à l'arbalète, ou encore au lancer d'anneau. Un grand bravo aux participants, et particulièrement à ceux qui ont réussi à toucher leur cible.

Le public retrouve petit à petit le chemin du musée

Encore soumis aux aléas de la situation sanitaire, les visiteurs étrangers ont été quasiment absents durant toute la saison, mais ce n'était pas le cas des visiteurs locaux qui ont pu découvrir ou redécouvrir le site exceptionnel du Prieuré malgré la mise en place de jauges réduites, puis du pass sanitaire. A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, 295 personnes ont franchi le seuil du musée et ont pu profiter des visites guidées. Bien que le musée n'ait toujours pas retrouvé sa fréquentation habituelle, la prochaine saison se prépare avec sérénité et enthousiasme, afin notamment de fêter les 10 ans du musée ! Dans cette perspective, l'équipe prévoit de nombreuses animations, une belle exposition dans le jardin du cloître médiéval et des surprises. Rendez-vous le 2 mars pour plus d'informations !

En parallèle de ces festivités, une étude historique sera prochainement lancée, avec

pour objectif de rassembler le résultat des fouilles archéologiques qui ont été menées, mais également de collecter de nouvelles informations en faisant appel aux collections privées ainsi qu'aux archives.

De quoi enrichir et consolider les connaissances du site, un travail de veille documentaire chère au musée.

Et n'oubliez pas : le Musée fête cette année ses 10 ans ! De nombreuses manifestations sont prévues pour célébrer cet anniversaire (voir l'agenda en dernière page).

INFOS

Le musée du Prieuré est ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Fermeture annuelle du 30 novembre 2021 au 2 mars 2022
Entrée gratuite le 1^{er} dimanche du mois
04 74 07 31 94
musee.leprieure@agallo-villefranche.fr
3 rue de l'église
69400 Salles-Arbusisonnas en Beaujolais
www.agallo-villefranche.fr/
le-cloitre-de-salles-arbusisonnas.html

Nos anciens à l'honneur !

Distribution des colis de Noël

Cette année encore, tous nos anciens auront leur colis. Le traditionnel repas ayant été annulé, pour ne prendre aucun risque sanitaire, 68 colis ont été distribués par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et du conseil municipal. Et la parité a été respectée : 44 cadeaux pour les femmes et 44 pour les hommes ! Un moment de convivialité fort apprécié, en attendant le moment où nous pourrions tous nous retrouver autour d'un repas festif.



La musique pour partager

Apporter un moment de plaisir musical à nos anciens, directement à domicile, tel était le projet de quatre étudiants du



Centre de Formation des Enseignants de la Musique - CEFEM - basé à Lyon. Dans le cadre de leur formation, ils devaient valider un projet pour une séquence de cours intitulée "L'Enseignant : Artiste Médiateur dans la Cité".

Lorsqu'Antoine Bérouton, Marion Bennis, Jean-Baptiste Bresson et Louis Bourhis sont venus nous présenter leur projet d'étude, nous avons tout de suite adhéré. Nous les avons accompagnés pour la préparation des rencontres, pour contacter nos anciens - des plus âgés aux plus jeunes - et mettre sur pied



ces prestations musicales personnalisées en fonction des goûts de chacun. Ces rencontres musicales se sont déroulées sur deux journées, le 18 novembre et le 2 décembre. Au total, ce sont 16 maisons qui ont été visitées par les quatre étudiants musiciens, accompagnés par un ou deux membres du CCAS. Certains notes avaient même convié quelques amis à venir partager ce moment de joie.

Ces rencontres furent chargées d'émotion,

de convivialité et de partages. Au final, un magnifique projet qui risque fort de se reproduire. Les étudiants souhaitent en effet le pérenniser, en l'inscrivant au programme de la première année de leur école.

Un grand bravo aux quatre artistes qui ont réussi le « Marathon musical de Salles-Arbusisonnas » pour le plus grand bonheur de nos anciens.

L'équipe du CCAS

Amicales des classes *Conscrits*

Y'en a qu'une, c'est la 1 !



Organisation, préparation, vague, banquet, refintou, on y est arrivé !

Effectivement le moins que l'on puisse dire c'était plus que laborieux et compliqué d'organiser la fête des conscrits en 2021...

Mais le résultat est là : Pas de fausse note et superbe ambiance tout au long de cette manifestation.

Je renouvelle donc tous mes remerciements à tous les membres du Bureau, Conscrits, Conscrites, invités, habitants du village qui êtes venus nombreux nous soutenir.

Merci également à tous les Présidents de Classe et leur délégation pour l'aide au contrôle des pass sanitaires, sans oublier la classe en 2 pour son aide dans la préparation et le rangement du vin d'honneur et de la salle des fêtes.

Maintenant je vous laisse admirer ces quelques photos qui parlent d'elles-mêmes quant à l'ambiance qui a émané de notre fête. On vous donne rendez-vous maintenant dans quelques mois pour notre enterrement et oui déjà ce fut bref mais intense !

Et surtout n'oubliez pas il n'y en a qu'une c'est la une ! Et sans prétentions, c'est nous la classe en 1, sans prétention, on est les rois des Salsésiens, les Conscrits étaient là pour vous mettre l'ambiance, nous tout ce qu'on a vu c'est que tout le monde a dansé

Amicalement Vôtre,
Jérôme Rognard
Président





Classes en 2

La fête des conscrits repoussée à octobre

C'est avec regret que nous avons pris la décision, en accord avec la classe en 1, de repousser le défilé humoristique de l'enlèvement de la classe en Une ainsi que notre fête des conscrits au troisième week-end d'octobre.

Face aux conditions sanitaires actuelles et aux nouvelles restrictions, nous avons préféré sagement remettre à plus tard ce rendez-vous attendu de tous. L'enlèvement de la Une aura donc lieu le vendredi 21, et le défilé dimanche 22. Cette décision aura au moins le mérite de permettre à la classe en Une de « régner » un peu plus longtemps avant son enlèvement !

En attendant de nous retrouver pour faire la fête et célébrer la Deux, nous tenions à vous remercier pour votre participation à nos différentes manifestations.

Vous avez répondu présent, pour notre plus grand plaisir, que ce soit pour la vogue, la tournée des broches, notre barbecue festif ou encore notre traditionnel « Afterwork » début décembre.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une paraît-il... Nous n'avons qu'une chose à dire : Avec la Deux, c'est encore mieux !

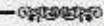
A très bientôt, le Bureau

Si vous avez envie de faire vos Conscrits et que bien sûr, vous êtes de la 2, n'hésitez pas à nous rejoindre, c'est encore temps !



INFOS

classeen2sallesarbuissonnas@gmail.com



Classes en 3

Le réveil de la classe en 3

Vous êtes de la classe en 3 de Salles-Arbuissonnas et vous souhaitez participer aux conscrits 2023 ?

Contactez-nous par mail. On compte sur vous !

INFOS

classe3-salles.arbuissonnas@outlook.fr



Classes en 5

2021, encore une année compliquée...

N'osant pas organiser notre traditionnelle soirée choucroute, nous l'avons remplacée par une vente à emporter le samedi 27 mars. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cet événement.

Notre week-end « demi-décade + 1 » à Lisbonne est également tombé à l'eau.

Nous nous sommes néanmoins retrouvés autour d'un barbecue le samedi 29 mai chez notre conscripte Michéline.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 mars 2022 pour le grand retour de notre soirée choucroute bières ! Si vous souhaitez rejoindre la classe, n'hésitez pas à nous contacter.

*A très bientôt,
La classe en 5*



INFOS

classe5salles@free.fr



Liste des responsables des classes de conscrits

• Classe en 1 : M. Rognard Jérôme
55 Chemin du Cuvage
69460 Salles-Arbuissonnas
classeen1sallesarbuissonnas@gmail.com

• Classe en 2 : M. Vinot Jean-Baptiste
388 Rue de la Croix-Rouge
69460 Salles-Arbuissonnas
classeen2sallesarbuissonnas@gmail.com

• Classe en 3 : Mme Laffay Emmanuelle
69 Rue de la Grange Barjot
69430 Ragnieu Durelle
classe3-salles.arbuissonnas@outlook.fr

• Classe en 4 : Mme Leroy Joëlle
781 Route de Brouilly
69220 Saint-Lager - joleroy@orange.fr

• Classe en 5 : Mlle Longefay Christelle
237 Route de Salles 69460 Blacé
classe5salles@free.fr
christelle_longefay@yahoo.fr

• Classe en 6 : M. Voyant Bertrand
825 Rue du 8 mai 1945
69460 Salles-Arbuissonnas
voyant.bertrand@gmail.com

• Classe en 7 : M. Beroujon David
88 Route du Tang 69460 Salles-Arbuissonnas
Domaine.beroujon@orange.fr

• Classe en 8 : Mlle Sandrin Claire
366 Route du Tang
69460 Salles-Arbuissonnas
babe1988@hotmail.fr

• Classe en 9 : M. Thevenet Nicolas
Le Fagotet 69460 Vaux en Beaujolais
n.thevenet@cnr.tm.fr

• Classe en 0 : M. Mey Gilles
966 E Route du Pont Mathivet
69460 Salles-Arbuissonnas
gmey70@gmail.com

Classes en 6

Malgré un contexte sanitaire peu propice aux festivités, la classe en 6 a eu la chance de pouvoir proposer ses désormais célèbres jambons à la broche en 2020 et 2021.

Cette vente à emporter est toujours un moment de convivialité très apprécié des villageois. Il permet en outre de souder le groupe des conscrits autour d'une activité commune.

La météo du premier samedi d'octobre semble aussi être avec nous depuis quelques années et pour le plaisir de tous.

L'année 2021 a aussi permis à la 6 d'organiser son week-end de demi-décade en Ardèche. Particulièrement réussi au domaine du Plot de Meyras, les différentes classes d'âge ont pu apprécier la région et la visite de la grotte Chauvet 2. Nos quelques déconies réunies ont contemplé des millénaires d'histoire.

Le bureau était présent à la matinée d'intégration des nouveaux habitants et se félicite de compter deux nouvelles recrues.

Conscrits de la classe en 6, n'hésitez pas à nous joindre.

RDV
COCHON QUI S'EN DÉDIT
Samedi 1^{er} octobre



Classes en 8

Après presque deux ans sans se voir, la classe en 8 s'est réunie fin octobre autour d'un casse-croûte : convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Une assemblée générale est prévue début 2022, ainsi que notre célèbre Barbec'8 début juin 2022 qui sera pour cette nouvelle édition quelque peu révisité !!

Pour toutes personnes désirant rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à prendre contact !

La Classe en 8

École

Malgré les restrictions dues au contexte sanitaire, plusieurs projets ont pu voir le jour l'année scolaire dernière.



Carnaval



Ainsi, le carnaval est venu en conclusion d'un projet musical mené en lien avec le Conservatoire de Villefranche. Ce fut un moment festif et coloré.

Toute l'école s'est également rendue en sortie scolaire sur la base de loisirs de Colombier-en-Brionnais pour une journée sportive et de découverte de la nature.

Nous avons pu célébrer le départ des CM2 pour le collège, entourés de leurs enseignants, de leurs parents, du bureau du Sou des écoles et de la Municipalité.



Isabelle Gauthier et Alexandra Bréda, nos 2 AESH



Classe de maternelle



Classe de CP-CE1



Classe de CE2-CM1



Classe de CM1-CM2

Pour l'année en cours, l'école accueille 91 élèves, répartis en 4 classes.

L'équipe enseignante est épaulée par une ATSEM, Isabelle Blanc, et par deux AESH (Accompagnatrices des Elèves en Situation de Handicap), Isabelle Gauthier et Alexandra Bréda.

Point d'orgue de cette année pour les classes de grands, la classe de découvertes conduira les élèves dans le Morvan sur les traces des Gaulois, avec - entre autres - une visite des sites d'Alésia et de Bibracte.

Rénovation énergétique

Les travaux de rénovation énergétique du bâtiment d'école ont eu lieu cet été. Réfection totale des toitures, isolation, changement de la chaudière au fuel pour une chaudière à granulés de bois, autant d'améliorations qui font de l'école un lieu agréable à vivre et plus économe sur le plan énergétique.

C'est le thème du voyage qui sert de fil rouge cette année.

Différentes actions sont menées dans les classes et des temps forts sont prévus, tels que des spectacles à la Maison de la Danse ou au théâtre de Belleville, une visite au musée Dini ainsi qu'au musée Claude Bernard.

À noter :

Les masques ont été retirés le temps des photos.



Visite du Père-Noël



Cérémonie de départ des CM2

Associations Communales



De gauche à droite : Josselyne Saussy, Audrey Danguin, Karine Burnichon, Patricia Monnerot, Marie-Françoise Jolivet-Bernard.

L'association de cantine



L'association de cantine de Salles-Arbuissonnas est une association à but non lucratif composée de parents d'élèves bénévoles.

Présentation du bureau élu pour l'année 2021-2022

- Présidente : Perrine Breton
- Vice-présidente : Stéphanie de Rotelier
- Trésorière : Séverine Guillaume
- Trésorière adjointe : Marlène Verwozy
- Secrétaire : Anne-Katy Verbois
- Secrétaire adjointe : poste à pourvoir (avis aux volontaires... On a besoin de vous pour compléter l'équipe et apporter de nouvelles idées !).

La cantine accueille en moyenne 70 enfants par jour. Cinq employées municipales s'occupent d'eux en respectant le protocole sanitaire.

Cette année a été perturbée par la Covid : nous remercions les membres du bureau, les secrétaires de la Mairie, Christiane et Joëlle, ainsi que le 1^{er} adjoint et le Maire qui ont aidé au service des repas pendant le temps de cantine lorsque le personnel était manquant. Plusieurs événements ont jalonné cette année : semaine du goût, goûter d'Halloween, repas de Noël... Tout comme le sou des écoles, l'association de cantine aide l'école pour financer les sorties : cette année le pique-nique lors de la visite de fin d'année à Colombier-en-Brionnais, a été offert par la cantine.

Un apéro-quizz sera organisé, à noter dans vos agendas !

Le bureau de la cantine

INFOS

cantine.ecoledesalles@gmail.com



RDV

APÉRO-QUIZZ
Samedi 19 mars
Salle des fêtes du Breuil



Club « Joie de vivre au bon accueil »

Notre club se réunit le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à la salle des fêtes de Salles-Arbuissonnas de 14h à environ 16h30.

Cette année, hélas, nos rendez-vous ont été victimes de l'épidémie de Covid, et les confinements successifs nous ont empêchés de réaliser toutes les activités que nous avions prévues. Nous nous sommes cependant retrouvés plusieurs fois chez Sandrine Carvat – que nous remercions au passage – pour des repas joyeux et animés. Et en septembre dernier, nous avons fait une super sortie resto à Cublize.

Nous avons également fêté nos conscrits de la Une : Simone Bacheviller, 90 ans, Marie Claude Sourd, 90 ans, Robert Chabry, 80 ans, et Jacqueline Lagouille, 70 ans. Pour le moment, aucune activité n'est prévue pour l'année 2022, si ce n'est nos retrouvailles deux fois par mois.

Nous avons eu deux nouvelles adhésions cette année : Annette et Jean-Pierre Goeury. Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

La présidente, Nicole Lachize

INFOS

Nicole Lachize • 07 83 45 47 50



Un sou neuf

A l'issue de l'assemblée générale du sou des écoles du 7 octobre 2021, un tout nouveau bureau a été élu !

Vous retrouverez des visages connus : Gaël Breton reste trésorier, Laetitia Niolet est passée secrétaire. Mais aussi de nouvelles têtes ayant récemment emménagé sur Salles-Arbuissonnas : Viridiana Perin rentre au bureau en tant que secrétaire adjointe, Lisa Boutry en tant que trésorière adjointe, Alex Corcollette en tant que vice-présidente et moi-même, Renaud Barry à la présidence.

Nous saluons le travail des anciens membres du bureau qui ont pu organiser des événements ces deux dernières années dans les conditions que nous connaissons tous.

Merci encore de leur engagement pour nos chères têtes blondes.

Nous sommes impatients d'élaborer de nouveaux projets pour l'année à venir et nous espérons reconduire, avec le même succès que l'année COVID, les grands événements qui animent Salles-Arbuissonnas. Si notre spectacle de Noël a dû être annulé, pour raison sanitaire, nous avons déjà en tête d'organiser le carnaval scolaire, l'emblématique fête des fleurs et de l'artisanat (FAFA pour les intimes) et le repas champêtre entre autres événements.

Toutes les informations seront prochainement disponibles sur le Facebook « SOU de Salles-Arbuissonnas » nouvellement créé. L'adresse e-mail de contact reste inchangée. Il est aussi possible de nous joindre par téléphone (Renaud Barry).



Pour rappel

Nous sommes obligés de respecter la réglementation en vigueur concernant les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID19. Pour les événements en intérieur, cela implique pour l'instant de présenter un pass sanitaire valide pour accéder aux établissements recevant du public. Cette mesure comme les autres (jaugé de participants, port du masque, désinfection des mains...) restent temporaires et susceptibles de varier dans le temps.

A très bientôt,
Le bureau du Sou

INFOS

Renaud Barry • 06 07 05 49 32
lesou.ecoledesalles@gmail.com
f Sou de Salles-Arbuissonnas



Fanfare La Sallésienne

Elle a été fondée en 1865 et compte à ce jour une vingtaine de musiciens. Elle est présidée par David Monfray, est dirigée par notre chef Salomé Di-Filippo, qui est secondée par notre sous-chef, Daniel Philippe.



Salles-Arbuissonnas. Chaque année, notre société fête Sainte-Cécile, le 3^e dimanche de décembre.

Notre répertoire musical est assez varié, car nous interprétons, aussi bien des marches (avec ou sans clairons) que de la variété, des musiques actuelles et des musiques de fête.

La saison 2020-2021 a été assez courte, à cause des restrictions, mais ce n'est pas pour autant que tout s'est arrêté.

Vous avez peut-être vu nos petites vidéos du mois de décembre où une partie des musiciens de la fanfare ont interprété deux morceaux de notre répertoire, chacun de son domicile. Vidéos confectionnées avec brio par notre chef. Vous pouvez retrouver ces vidéos, sur notre page Facebook ou sur Youtube.



Notre activité se concentre sur les commémorations nationales, dans les villages de Saint-Etienne-des-Oullières, Blacé et Salles-Arbuissonnas, les fêtes de villages (comme les conscrits) et autres manifestations dans le Rhône (fête des

Crus, Beaujolais Nouveaux à Lyon...) et dans d'autres départements (Ain et Saône-et-Loire).

Au mois de juin, nous donnons des concerts d'été gratuits dans nos 3 communes, à Blacé, à Saint-Etienne-des-Oullières et à

La reprise des répétitions s'est faite dès le dimanche 23 mai (couvre-feu oblige) dans le respect des règles sanitaires. La pause estivale a été plus courte que d'habitude pour pouvoir répéter et être prêts pour les défilés de conscrits de fin d'année et notre concert de Sainte-Cécile.

Nous invitons toutes les personnes qui aiment la musique et savent jouer d'un instrument (tout niveau) à venir nous rejoindre. Tous les instruments sont les bienvenus. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons. Nous avons accueilli cette année, deux nouveaux musiciens, Christiano aux cymbales et Henry à la clarinette.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous rencontrer lors des répétitions tous les vendredis à partir de 20h30 au 1^{er} étage de la salle du Brouil (salle des fêtes de Salles-Arbuissonnas) ou bien, prendre contact par mail.

Musicalement Vôtre

INFOS

Monfray David, Président
Longefay Marie-Perrine, Secrétaire
lasallesienne@gmail.com
lasallesienne.wixsite.com/lasallesienne

Sunny Nights

« Sunny Nights » l'association qui occasionnellement occupe le caveau de la rue du Marché a été imaginée et conçue en 2014 par la mythique association « Beaujolais Hills ».

Déjà dans les années 60/70 le caveau recevait des artistes, chanteurs, humoristes et acteurs, célèbres à cette époque parmi lesquels : JL. Barrault, Adamo, Carlos, Brassens, B Lapointe, Dalida... et dans un "monde pré Covid" nous avons eu le plaisir de recevoir des groupes qui aujourd'hui ont une belle renommée : Black Lilys, Animal, The Rebels of Tirvana...

Depuis notre week-end « Beaujolais Nouveaux Days » de novembre 2015, à l'occasion duquel le Caveau s'était transformé en marché, avec des vigneron du village et un maraicher voisin, puis terminé par une soirée pop/rock, Sunny Nights est en sommeil.



Petit marché aux légumes



Le bar du Caveau

Pour que les événements reprennent dans un cadre normatif et sécuritaire des travaux de mises aux normes ERP ont été entrepris - depuis 6 ans déjà !



Soirée Beaujolais Nouveau

Les autorisations de travaux demandés ont reçu des avis favorables des deux commissions incendies/secours et accessibilité - les travaux sont en voie d'achèvement... Nous sommes donc en passe de gagner notre pari ! Et ce fut sportif !

L'éventail des activités proposées par l'association devrait être assez large : marchés artisanaux, expositions, cafés-concerts, soirées à thème, ainsi que toutes manifestations à but artistique et culturel qui peuvent aider au développement touristique local, tout événement susceptible de provoquer la fête...

Nous pensons aussi « exporter » quelques animations en plein air, au dessus du village, à la Cadole, sous les parasols ou sous les étoiles...

Bien sûr le Caveau qui date des années 1790 reste un espace dédiée à sa fonction première, celle d'une cave où le public venait pour déguster et acheter les vins, et se rencontrer autour d'un casse-croûte convivial.

Situé au coeur du village, ce caveau confié à l'association des Sunny Nights, le temps d'une soirée ou d'une journée, devrait jouer la carte du partage, de la découverte et de la fête.

ACASA

Jamais deux sans trois... Après 2020 et 2021, 2022 sera aussi une année blanche pour la troupe de l'ACASA et nous n'aurons pas encore le plaisir de remonter sur scène et, surtout, de jouer devant vous.

Face à l'incertitude liée à la pandémie de Covid, nous avons pris la décision d'annuler nos représentations prévues en avril.

Mais nous avons déjà travaillé sur notre nouvelle pièce. Les rôles sont distribués et nous avons commencé les répétitions. Ce n'est donc que partie remise et bientôt, nous aurons le grand plaisir de vous retrouver.

La troupe de l'ACASA





La Boule Joyeuse

La Boule Joyeuse se réjouit de la réouverture du Clos de Milly et de ses rencontres boulistes.

Nous voulons croire au plein retour de toutes les manifestations. Sur la saison 2020 / 2021 nous avons organisé la rencontre tête à tête qualificatif 3^e division et deux concours dont celui de la vogue avec une belle journée et un bon bilan. Nous remercions tous les généreux donateurs qui nous ont permis de bien primer les équipes et les bénévoles pour leur active participation. Notre sortie du 14 juillet à Condéssiat, copieusement arrosée par la météo et le reste, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Pour la saison 2021/2022 deux concours 32 doublettes sont prévus en avril et juin.

Un effort très significatif a été réalisé sur le prix des licences cette saison. Notre effectif est de 19 boulistes en 4^e division et 4 en 3^e division. Nous saluons avec plaisir l'intégration à notre équipe, deux nouveaux licenciés M. Christian Lelort et M. Jean-Paul Coullet. Comme eux, tous ceux qui voudraient nous rejoindre sont les bienvenus.

Le secrétaire, Y. Monnet

INFOS

Marc Faurie, Président • 06 50 70 70 06

RDV

CONCOURS 32 DOUBLETTES
Samedi 18 juin

Les amis de Saint-Laurent

Bonjour à tous, voici sans doute le dernier article concernant les Amis de Saint-Laurent.

En effet, l'association loi 1901 a été dissoute, l'objectif escompté ayant été largement atteint. D'autre part, le maintien d'un compte bancaire coûte annuellement et pour rien. Aussi le solde d'environ 150€ est remis à la mairie.

Evidemment, un énorme merci pour votre participation durant ces vingt années. A nous de faire vivre ce monument « sauvé des eaux ».

Les Amis de Salles

La crise du COVID a condamné l'association à une inactivité et nous avons mis à profit cette fin de reprise pour renouer nos relations avec nos adhérents et renouveler, en le rajeunissant, le conseil d'administration de l'association.

Cette année fut marquée par de nombreuses conférences qui nous ont permis de connaître un peu mieux ce qu'était notre village au temps des moines et par la suite au temps des moniales puis enfin chanoinesses pour quelques années fastes avant de disparaître, chassées par la Révolution de 1789.

Nous avons été initiés aux possibilités de reconstitution par « imagerie virtuelle » des monuments endommagés voire détruits par le temps et les hommes. Ainsi, nous avons accueilli le directeur du projet « Gunzo » qui nous a montré les résultats obtenus par les élèves ingénieurs de l'école des Arts et

Métiers, pour l'église de Cluny qui fut en son temps la plus grande église du monde chrétien. Avec plus de 200 personnes, nous avons fêté le onzième centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny qui a compté plus de 1 200 établissements répartis en Europe. Nous avons organisé des voyages pour visiter des sites remarquables, en accord avec la vocation première de l'association.

Nous nous sommes intéressés également à tout ce qui constitue l'environnement du village, comme par exemple le projet « Geoparc » devenu une réalité, ainsi qu'au « Tacot », chemin de fer de Beaujolais, dont nous avons décrit l'histoire dans un ouvrage largement diffusé. Nous conservons l'espoir de voir le parcours et les ouvrages d'art (dont notre viaduc qui relie Salles à Arbussonnas) réhabilités et offerts aux nombreux marcheurs qui fréquentent régulièrement le village.

Alors longue vie au nouveau conseil d'administration des Amis de Salles-en-Beaujolais !



La Chasse

La Société de Chasse de Salles-Arbussonnas en Beaujolais, compte 21 membres. Elle est présidée par Bernard Desprat. En 2021 les chasseurs ont participé à deux actions avec l'école : la journée de l'environnement et une journée éducative sur la faune et la flore, avec la participation de Capucine Giraud. Et la vente de boudin et de boulette a été cette année encore une réussite.



Bernard Desprat (à gauche)



Liste des associations communales

Les associations de la commune

• A.C.A.S.A. Ass. culturelle et d'animation
Mme Fernine Corban
06 73 73 37 77
pepeteco@yahoo.com
433 boulevard Général Leclerc
69400 Villefranche-sur-Saône

• Anciens Combattants
M. Claude Richard
04 74 67 57 57
34 Rue de l'Eglise
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Cantine Scolaire
Mme Perrine Brton
06 09 79 76 66
carline.ecoledesalles@gmail.com
237 Impasse du Vernay
69460 Blacé

• Club « Joie De Vivre Au Bon Accueil »
Mme Nicole Lachize
07 83 45 47 69
n.lachize@orange.fr
123 Rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Fanfare « La Sallesienne »
M. David Montray
06 32 72 30 56
lasallesienne@gmail.com
Chemin du Chamdet
69460 Vaux-en-Beaujolais

• Karaté-Club de Salles-Arbussonnas en Beaujolais
M. Jérôme Rognard
06 13 93 19 11
jerome.rognard@orange.fr
55 Chemin du Cuvaie
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• La Boule Joyeuse
M. Marc Faurie
06 50 70 70 06
marc.faurie@numericable.com
146 Rue des Vignes
69460 Saint-Etienne-la-Varenne

• La Solexine Beaujolaise
M. Daniel Girard
danielgirard1959@neuf.fr
Le Fond de Blacé 69460 Blacé

• Le Pré-Inventaire
M. Gérard Crozet
04 74 67 58 30
gecrozet@wanadoo.fr
190 Route de la Péreuse
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Les Amis De Salles
M. Marc Deschieux
06 09 75 00 88
amisdesalles@outlook.fr
75 Rue du Javelot 75013 Paris
et 3 Rue du Marché
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Les Fenêtres du Chapitre de Salles
M. Christian Dubourg
04 74 60 56 32
christian.dubourg@orange.fr
1221 Route de St Cyr
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Les Ilkumindés de Salles-Arbussonnas
M. Pierre Philibot
04 74 60 52 00
philibotpiere@wanadoo.fr
17 Impasse des Acacias
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Société de Chasse
M. Bernard Desprat
04 74 67 52 63
guillaume.pemoud@orange.fr
804 Route du Viaduc
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Sou des Ecoles
M. Renaud Bary
06 07 05 49 32
lesou.ecoledesalles@gmail.com
183 Route du Zacharie
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Sunny Nights
M. Gérard Texier 06 76 88 03 45
glexier@wanadoo.fr
4 Rue du Marché
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

• Syndicat Agricole
M. Michel Dargaud
04 74 60 51 57
michel.dargaud@hotmail.com
254 Route de Dussy
69460 Salles-Arbussonnas en Beaujolais

Les associations intercommunales

• Amicale des Sapeurs-Pompiers
M. Yvonick Guichard
06 61 18 42 55
guichard.yvonick@laposte.fr
http://sp.blacé.france.com
Amicale des Sapeurs Pompiers
du Centre de Secours des 3 Vallées
215 Route d'Anas 69460 Blacé

• Univers des Jeunes
Maison des Associations
Mr Desvernols Alain
universdesjeunes69@orange.fr
Rue Adolphe Valette
69460 Blacé

• Association des Familles Blacé
St Julien / Salles-Arbussonnas
Mme Céline Platart
06 22 25 26 24
assocfamilles.bsjsa@orange.fr
132 Rue Adolphe Valette 69460 Blacé

• Ecole de Musique ADEPA
Madame Joëlle BURNY
06 32 34 15 32
adepamus@gmail.com
987 Route du Clos de Milly
69460 Saint-Etienne-les-Oullières

Associations Intercommunales



ADEPA



L'ADEPA (Association pour le Développement de l'Enseignement et la Pratique Artistique) a été créée en 2017 pour mettre en réseau 4 associations musicales (École de Musique intercommunale de Saint-Etienne-les-Oullières, les harmonies/fanfarses l'Echo de la Vallée du Morgon, l'Echo de la Vigne et La Sallésienne) afin de promouvoir l'enseignement et la pratique musicale sur le territoire de l'Agglo.

Elle a ouvert en septembre 2018 une nouvelle école de musique, subventionnée par la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et le département du Rhône. Cette école a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération (19 communes) et au-delà. Elle travaille en partenariat avec le Conservatoire de Villefranche. Les cours sont donnés sur les communes de Saint-Etienne-les-Oullières, Le Perréon et Cogny.

Avec près de 70 élèves répartis entre les différentes classes d'instruments, de formation musicale et de pratiques collectives, l'École de Musique de l'ADEPA propose une formation suivie et de qualité.

A partir de 4 ans, les enfants intègrent un « éveil musical » au contenu spécialement adapté à cette tranche d'âge. Ils découvrent les différentes familles d'instrument et peuvent, à partir de 6 ans, en choisir un et suivre parallèlement des cours de formation musicale et d'instrument. Les ados peuvent, quant à eux, rejoindre un orchestre jeune. Les adultes, sont aussi les bienvenus dans l'ensemble des activités de l'école.

Des stages sont aussi proposés pendant les vacances scolaires pour les élèves de l'école mais aussi les personnes extérieures. L'ADEPA propose l'enseignement des bois, des cuivres, des percussions, des claviers, et des cordes.

Les cours ont repris le lundi 13 septembre dans le respect des règles sanitaires, et sont donnés dans les nouvelles salles au Clos de Milly, rénovées par la CABVS. Nous remercions



vivement la CABVS pour ces travaux. 3 auditions sont prévues pour cette année.

Un grand projet nommé PEPLUM est en cours de préparation et réunira les musiciens des 3 fanfars, les élèves de l'école de musique ADEPA, du Conservatoire de Villefranche-sur-Saône et d'autres musiciens.

La représentation se déroulera au Perréon, le samedi 18 juin 2022. Pour toute question vous pouvez nous écrire par mail à l'adresse ci-dessous.

INFOS

adepa.mus@gmail.com

RDV

AUDITIONS

Mercredi 15 décembre • 18h30 • Illac
 Mercredi 18 mars • 18h30 • Cogny
 Vendredi 24 Juin • Clos de Milly
 Saint-Etienne-les-Oullières
 PEPLUM
 Samedi 18 juin • Le Perréon

Association des Familles

Cette année l'association des familles a proposé pour plus d'une centaine d'adhérents différentes activités.

- De la gym senior : avec notre partenaire EPGV sur les communes de Blacé, Saint-Julien et Salles-Arbussonnes.
- Des ateliers d'astronomie.
- Une journée ado lors des vacances scolaires.
- L'accueil des mercredis matin de 7h30 à 13h.
- Le centre de loisirs ouvert de 7h30 à 18h la première semaine des petites vacances scolaires, 4 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Les vacances de février avaient pour thème « les troubadours », avec un spectacle autour de la musique. Pour les vacances d'avril, le centre a été fermé suite à la décision gouvernementale liée au Covid.

Cet été, nous avons dû revoir l'organisation après l'incendie de la salle des fêtes, les communes partenaires nous ont prêté des locaux pour pouvoir assurer l'accueil des enfants.



Sortie Bois des lutins

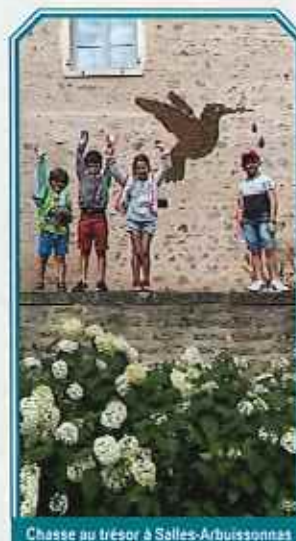
Le centre de loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants, encadrés par une équipe d'animation dynamique. En juillet, sur le thème « Nature et Légendes » les enfants ont bénéficié de plusieurs sorties à la journée : le lac de Anse, la Chèvrerie de Claveisolles, le Nautile et le Bois des lutins.

Nous avons également proposé une semaine de camps au plan d'eau de Cormoranche du 19 au 23 juillet pour 24 enfants de 8 à 14 ans. Ces camps ont remporté un vif succès et nous espérons retrouver ces enfants l'été prochain. En août, sur le thème « Tous en scène », les enfants ont participé à une chasse au trésor et ont préparé plusieurs spectacles. Les pompiers de la caserne de Blacé ont accueilli à bras ouverts les enfants pour des démonstrations de lance à incendie. Merci à eux pour la magie offerte à nos bambins.

L'équipe de bénévoles a œuvré depuis le mois d'avril pour pouvoir proposer aux familles un accueil les mercredis en journée complète. Grâce à la création de la salle de motricité de l'école maternelle que la mairie nous met à disposition, nous proposons depuis le 8 septembre un accueil de 7h30 à 18h. Cette ouverture répond aux besoins des familles du secteur, nous sommes passés de 14 à 43 enfants inscrits.

Néanmoins, l'équipe se trouve en difficulté pour faire fonctionner le centre et a été contrainte de fermer le centre de loisirs pour les vacances d'octobre.

Lorsque la situation se sera apaisée nous souhaiterions mettre en œuvre plusieurs projets comme des rencontres intergénérationnelles avec le public sénior ainsi qu'une kermesse.



Chasse au trésor à Salles-Arbussonnes

Quelques membres actifs se sont joints à notre équipe mais nous sommes encore trop peu pour soutenir nos familles et sommes ouverts au partage, à l'écoute et à la convivialité. Nous vous invitons à venir nombreux pour continuer à faire vivre longtemps cette association.

L'équipe de l'association des familles

Les Sapeurs-Pompiers

Le casernement de Blacé couvre en premier appel les secteurs de Blacé, Salles-Arbuissonnas, Saint-Julien, Montmels et la partie « bourg » d'Amas. Ce secteur s'est élargi et s'étend désormais également à Denicé et Rivolet.

L'activité opérationnelle est en légère augmentation, sur l'année 2020, pour s'établir à 416 sorties d'engins. Les motifs des sorties sont le secours à personnes, les accidents de la route, les feux et les interventions diverses.

Cette année 2020 a, comme vous le savez, été une année particulière, marquée par la pandémie de la Covid-19. Depuis la fin du premier trimestre, nos interventions liées à cette pandémie ont été nombreuses et l'engagement des SPV du centre d'intervention de Blacé a permis de répondre présent aux besoins de nos concitoyens.



Le casernement est composé de 41 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) :

- 1 Officier,
- 16 Sous-officiers,
- 10 Caporaux,
- 11 Hommes du rang,
- 3 Infirmiers.

L'année 2020 a également été riche en recrutements, et 2021 semble s'inscrire dans la même dynamique. Ces arrivées permettent au centre d'être en constante évolution.

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, nous sommes disponibles chaque vendredi soir à 19h30 à la caserne de Blacé pour répondre à vos questions.

Le Chef de Centre



Le mot de l'Amicale

Nous remercions comme chaque année, l'ensemble des habitants de Blacé, Salles-Arbuissonnas, St Julien et Montmels de l'accueil et de la générosité que vous nous faites lors de la tournée des calendriers.

Nous tenons à préciser que l'intégralité des sommes récoltées est versée dans la caisse de l'amicale qui gère les activités sociales, sportives et de loisirs.

Hélas du fait de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle matinée bouidin, ni notre concours de pétanque... Nous espérons vous voir nombreux en 2022 à ces deux manifestations qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Le Président



Univers des Jeunes

Crise de la Covid19 oblige, les années se succèdent avec leurs lots de désagréments que l'on pourrait presque qualifier d'habituels !

Néanmoins durant ces périodes d'incertitudes en tout genre, votre association Univers Des Jeunes vous propose toujours un choix varié d'activités culturelles et sportives ayant toutes le même but : le soin de votre corps et de votre esprit tout en favorisant l'échange entre adhérents (et intervenants) ce qui vous procure depuis maintenant près de 60 ans de beaux instants de convivialité.

Malgré les incertitudes qui demeurent encore néanmoins, l'UDJ a entrepris la saison dernière une campagne de remboursement partiel de cours qui n'ont pas été effectués suite aux désagréments cités plus haut. Nous avons aussi fait participer nos adhérents qui le voulaient bien à un effort d'abandon de remboursement, grâce à sa position d'association déclarée d'intérêt général, que nous mesurons à sa juste valeur.

Tous nos adhérents ont donc « joué le jeu » et ont apprécié ces 2 possibilités afin que nos activités restent pérennes et que l'UDJ continue son travail d'éducation populaire si chère à notre pays et qui en fait une partie de sa richesse. Que vous en soyez tous remerciés même si cette fragilité qui caractérise encore tout notre pays se fait encore ressentir à notre petit niveau puisque quelques activités en font malheureusement les frais.

Tout ceci a constitué un formidable surcroît de travail, vous vous en doutez, qu'il a fallu absorber tant bien que mal sachant que notre conseil d'administration est vieillissant bien que formidablement actif ! Heureusement que l'UDJ s'est mis à la page en s'équipant d'un site internet où vous pouvez à tout moment trouver nos informations, vous inscrire et même payer en ligne. Ce site nous permet ainsi qu'à nos intervenants de vérifier les pes'sanitaires tout comme depuis bien longtemps les certificats médicaux de non-contre-indication.



Néanmoins, malgré ce formidable outil, voilà plusieurs années que nous sollicitons de l'aide auprès de nos adhérents et je reformule cette demande car votre association reste toujours en danger de par le faible nombre de membres au sein de son Conseil d'Administration même s'il y règne toujours, et fort heureusement, une bonne entente. N'oublions pas de joindre à nos efforts ceux des maires de Blacé, Salles-Arbuissonnas et Saint-Julien dont le soutien sans faille nous est toujours indispensable !

Nous vous rappelons donc l'adresse de notre site internet.

Si vous vous sentez la fibre associative et désirez de consacrer un peu de votre temps selon vos disponibilités et capacités d'aide, nous vous remercions alors de venir grossir nos rangs avec plaisir !

Associativement vôtre,
le C.A. de l'Univers Des Jeunes.

INFOS

www.universdesjeunes-udj69.fr

ADMR

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

L'association ADMR du Beaujolais, c'est :

- 175 bénéficiaires accompagnés
- 17 597 heures d'intervention
- 17 communes d'intervention

Recrutement

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR du Beaujolais recrute et propose des postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein). L'ADMR accompagne et forme les nouveaux salariés sans expérience. Le principal est d'avoir envie d'aider les autres et si l'on aime le contact humain, ces métiers peuvent être très enrichissants !

Revalorisation des salaires !

C'est une nouvelle qui met du baume au cœur : la mise en place de l'avenant 43 à la convention collective de la branche depuis le 1^{er}



octobre entraîne une revalorisation moyenne de près de 15% des rémunérations, une refonte complète de la grille conventionnelle et offre également de nouvelles perspectives de parcours professionnels aux salariés du domicile. Rejoignez-nous !



Osez un métier qui fait grandir !
COMODD • 24 / 35 heures • Débutants acceptés

INFOS

04 74 04 15 83

Association ADMR du beaujolais
15 Rue du beaujolais 69400 Odenas
admr.dubeaujolais@fed69.admr.org
www.admr-rhone.fr

f t in





Les brèves du territoire

Actualités, services et événements de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Contrat de relance et de transition écologique Concilier développement et environnement

Le 30 septembre, Pascal Ronzière, Présidente la Communauté d'Agglomération, Jean-Jacques Boyer, Sous-Préfet de Villefranche, et Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, étaient réunis au Perréon, pour signer le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2021-2026.

Ce contrat va permettre le soutien financier et l'accompagnement en ingénierie des projets de la Communauté d'Agglomération et des 18 communes membres, contribuant à relancer l'économie à partir de la transition énergétique. L'ensemble des projets qui ont été transmis à l'État représentent 144 M€ d'investissement sur 6 ans. 47 projets sont portés par la Communauté d'Agglomération pour un total de 75,6 M€ (création d'un nouvel Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, agrandissement du musée du Priuré, reconstruction des stations de traitement des eaux de Blacé et de Laenas, plan vélo, etc.). 131 projets sont portés par les communes (rénovation énergétique du groupe scolaire de Salles-Arbussonnas, réhabilitation de la salle polyvalente du Perréon, extension de Fécolle à Laenas, etc.) soit 59,3 M€ d'investissements potentiels. 8 projets sont portés par le Syndicat mixte des eaux centre du Beaujolais pour un peu plus de 9 M€.

Mode d'accueil du jeune enfant (0-3 ans) Un projet d'établissement d'accueil du jeune enfant dans le nord du territoire

Comme annoncé dans son plan de mandat, la Communauté d'Agglomération souhaite renforcer l'offre d'accueil et de garde en créant un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant dans le nord du territoire. Un groupe de travail composé notamment des Maires des communes de Blacé, Saint-Etienne-des-Oullières, Le Perréon, Salles-Arbussonnas, Vaux-en-Beaujolais, Saint-Julien et Laenas travaille actuellement sur ce projet de nouvel équipement pour répondre aux besoins d'accueil collectif des habitants. Un premier rendu est attendu au 1^{er} trimestre 2022. Afin d'alimenter les réflexions autour de ce projet, la Communauté d'Agglomération a lancé à l'automne 2021 une enquête auprès de toutes les familles du territoire. Objectifs : mieux connaître leurs pratiques et leurs besoins en modes de garde, de temps de déplacements, d'amplitudes horaires, etc.

Petite enfance Le relais d'assistant(e)s maternel(le)s itinérant (RAMI)



Le RAMI s'adresse aux assistantes maternelles agréées et en devenir, et prend en charge les enfants dont les parents résident à Blacé, Saint-Etienne-les-Oullières, Vaux-en-Beaujolais, Saint-Julien, Salles-Arbussonnas et Le Perréon. Les temps collectifs en matinée sont animés par une éducatrice de jeunes enfants. Elle propose un lieu d'éveil et de socialisation aux enfants qui sont accompagnés dans leurs découvertes par leur assistante maternelle. C'est aussi l'occasion pour ces dernières d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Des spectacles, des sorties (ludothèque, bibliothèque, la ferme, pique-nique...) sont aussi proposés. À noter que les temps collectifs du mercredi matin à Salles-Arbussonnas ont lieu à la garderie périscolaire. Pour les (futurs) parents à la recherche d'une assistante maternelle ou pour des questions sur votre rôle de parent employeur, contactez Julie Sanchez.

Préserver notre environnement 1^{er} février 2022 : lancement de la simplification des consignes de tri

À partir du 1^{er} février 2022, finies les hésitations et erreurs en matière de tri. Les consignes évoluent et le geste se simplifie ! Tous les emballages (hors verre) devront être jetés directement dans le bac jaune : papiers, emballages en plastique, en cartonnée ou en métal, petits emballages métalliques (plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.). Il n'y aura plus d'exception. En revanche, les objets en plastique (hors emballage) continueront d'être jetés dans



la poubelle des déchets ménagers, ou à la déchèterie selon leur taille. De même, les cartons marrons qui gênent les centres de tri ils sont jetés dans le bac jaune continueront d'être apportés en déchèterie. Cette simplification des consignes va permettre de recycler davantage et de réduire considérablement les ordures ménagères. Chacun de nous à un rôle à jouer afin de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de dioxyde de carbone... En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées.

Intercommunalité Rencontre avec le Conseil Municipal

À l'occasion du Conseil Municipal du 3 juin, le Président de la Communauté d'Agglomération Pascal Ronzière a été accueilli par son Maire, Stéphane Parizot, et l'ensemble des élu(e)s de la commune. L'occasion pour le Président de présenter les grandes orientations du plan de mandat 2021-2026 à l'échelle du territoire et d'échanger autour des sujets en lien avec le développement de Salles-Arbussonnas et la qualité de vie de ses habitants.



Nouveaux services aux habitants Vos démarches d'urbanisme bientôt en ligne

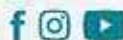
Changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement, etc. : tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. À partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les communes proposeront aux particuliers et aux professionnels un guichet numérique qui permettra de réaliser toutes ces démarches en ligne. Disponible 7/7, il sera accessible depuis le site internet de votre commune, ou directement sur le site www.agglo-villefranche.fr. Gratuit, simple et sécurisé, la dématérialisation est une solution supplémentaire de dépôt qui facilitera les demandes et limitera les déplacements. Elle proposera également une assistance en ligne pour vous aider à remplir votre formulaire et une interface pour suivre l'avancée de vos dossiers. Les services urbanisme de votre mairie et de la Communauté d'Agglomération restent disponibles pour toute question.

INFOS

Julie Sanchez • 06 13 75 11 33
j.sanchez@agglovillefranche.fr

Syrvalval 04 74 65 82 59

agglo-villefranche.fr

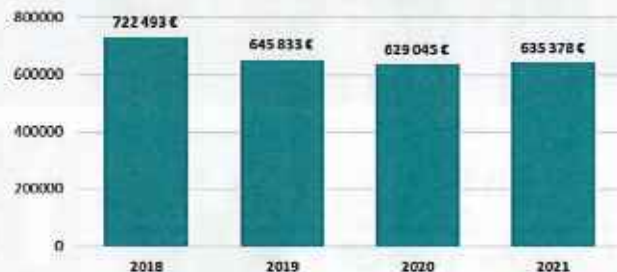




Un coup d'œil sur les budgets prévisionnels 2021

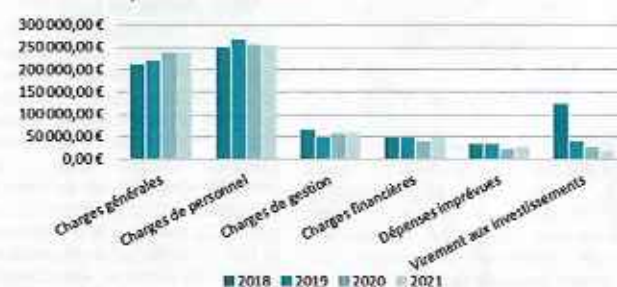
Budget de fonctionnement 2021 : 635 378 €

ÉVOLUTION BUDGET DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Évolution des dépenses de fonctionnement



• Affectation 2021

Charges générales	237 800 €
Charges de personnel	253 700 €
Charges de gestion	57 510 €
Charges financières	45 885 €
Dépenses imprévues	25 330 €
Virement aux investissements	15 153 €
Total	635 378 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Évolution des recettes de fonctionnement



• Affectation 2021

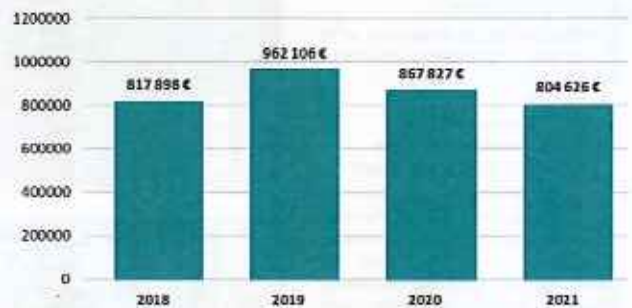
Excédent antérieur	49 768 €
Produit des services	20 500 €
Impôts et Taxes	436 620 €
Dotations et Participations	76 000 €
Produits Gestion Courante	51 000 €
Produits financiers	1 500 €
Total	635 378 €

Taux d'imposition 2021

Taxe Foncière 20,31% + Propriétés Bâties 11,03% = 31,03 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties = 27,99 %

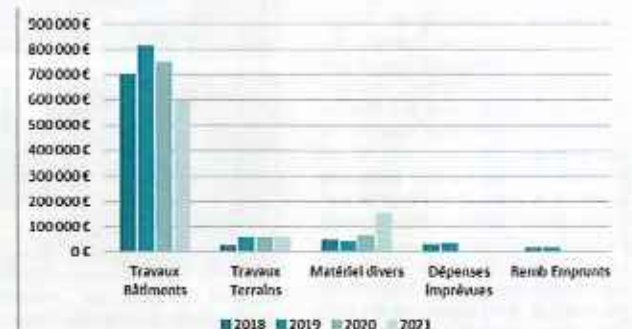
Budget d'investissement 2021 : 804 626 €

ÉVOLUTION BUDGET D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

• Évolution des dépenses d'investissement

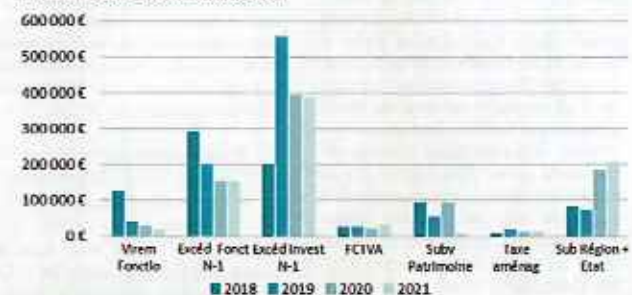


• Affectation 2021

Travaux Bâtiments/Ecoles	595 626 €
Travaux Terrains	58 000 €
Matériel divers	161 000 €
Dépenses imprévues	0 €
Remboursement Emprunts	0 €
Total	804 626 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Évolution des recettes d'investissement



• Affectation 2021

Virement Fonctionnement	15 153 €
Excédent de Fonctionnement N-1	150 000 €
Excédent Investissements N-1	384 939 €
FCTVA	30 000 €
Subvention Fondation Patrimoine	5 153 €
Taxe Aménagement	12 186 €
Subvention de la région + État	207 195 €
Total	804 626 €

Vos Conseillers



Commissions et sous-commissions :

Commission Vie du Village

Culture, tourisme, patrimoine, fêtes et cérémonies, association, jeunesse et sports, engagement et participation citoyenne, lien social, accueil des nouveaux arrivants

Responsable :
Carole Rognard, 2^e adjointe
crognard@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Céline Zocchetti, Marjorie Bois, Michaël Fournier, Chloé Jomain, Maro-Henri Pineau, Dominique Bouchard, Grégory Guillaume, Edouard Picod

Commission Sociale

Œuvres sociales, aide à domicile, école, garderie cantine

Responsable : Grégory Guillaume,
1^{er} adjoint
gguillaume@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Marjorie Bois, Michaël Fournier, Chloé Jomain, Maro-Henri Pineau, Pascal Rampon, Corine Béroujon, Hélène Large, Cyril Rosello

Commission Environnement

Transition énergétique, qualité de l'eau et de l'air, préservation et valorisation des paysages, viticulture et chasse, propreté et gestion des déchets, gestion des espaces verts

Responsable : Eric Denizot, 3^e adjoint
edenizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Didier Montvernay, Céline Zocchetti, Edouard Picod, Dominique Bouchard, Chloé Jomain, Frédéric Morand, Marc-Henri Pineau

Commission Urbanisme

Travaux et bâtiments, gestion des permis de construire, voirie, sécurité routière et mobilités, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Responsable : Vanessa Sauze-Parizot
vparizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Marc-Henri Pineau, Didier Montvernay, Eric Denizot, Carole Rognard, Pascal Rampon, Dominique Bouchard, Frédéric Morand

Commission Finances

Comptes et budget communal

Responsable : Stéphane Parizot
stephane.parizot@salles-arbuissonnas.fr

Membres : Grégory Guillaume, Carole Rognard, Vanessa Sauze-Parizot, Maro-Henri Pineau, Michaël Fournier

Commission Communication

Information, rayonnement du village

Responsable : Stéphane Parizot

Membres : Céline Zocchetti, Carole Rognard, Michaël Fournier

Syder

Gestion approvisionnement et équipements électriques

Titulaire : Pascal Rampon
prampon@salles-arbuissonnas.fr
Suppléant : Frédéric Morand

Syndicat des Eaux

Gestion, distribution et qualité de l'eau potable

Titulaire : Stéphane Parizot

Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais

Entretien, qualité

Titulaire : Didier Montvernay
dmontvernay@salles-arbuissonnas.fr
Suppléant : Stéphane Parizot

Combien gagnent vos élus ?

Votre Maire : 1 355,82€ + 314,20€ au titre de Conseiller délégué de l'Agglomération

Indemnité des Adjoint(s) : 359,98€

Les autres conseillers ne touchent aucune indemnité.

Qui travaille pour vous ?



Du renfort pour l'équipe de la cantine !



Audrey Danguin



Patricia Monnerot



Karine Mahuet

Pour faire face à des départs, des remplacements et surtout pour nous permettre d'assurer l'application stricte du protocole sanitaire – et anticiper son durcissement – nous avions besoin de sang neuf pour l'équipe de la cantine emmenée par Jossetyane Sauzay. Karine, Patricia et Audrey ont donc rejoint l'équipe du personnel municipal au 1^{er} septembre 2021 et se sont parfaitement intégrées !

Christiane Polosse et Nadège Terracol nous ont également prêté main forte, ponctuellement. Mention particulière pour Nadège qui, grâce à sa disponibilité et son efficacité, nous a permis d'assurer la rentrée scolaire de la Toussaint dans une école propre après la fin de travaux de rénovation.



Portage des repas aux anciens

Appel aux bénévoles !

Chaque jour de la semaine, quelques bénévoles s'occupent du portage de repas à nos anciens. C'est un moment de partage important pour eux. Et c'est parfois la seule visite qu'ils reçoivent dans la journée. Malheureusement, les bénévoles prêts à

consacrer un peu de leur temps, une heure ou deux une fois par semaine, pour apporter cette présence réconfortante se font rares. Si vous avez envie d'apporter du réconfort et de partager un moment précieux avec nos anciens, n'hésitez pas à prendre contact avec la Maire.

Dématisation urbanisme

Le dépôt peut se faire désormais en ligne !

La loi ELAN impose à toutes les communes une obligation de mettre à disposition des usagers un système de saisine par voie électronique pour rendre possible le dépôt numérique des demandes d'urbanisme, et ce depuis le 1^{er} janvier 2022. C'est chose faite.

Un changement de fenêtre ? Un coup de peinture sur la façade ? De nouveaux volets ? Une cabane de jardin et des panneaux solaires ? Un permis de construire pour une extension ou une maison ? Etc.

Désormais, vous n'avez plus l'obligation de vous déplacer en mairie.

Toutes les démarches de dépôt des dossiers sont accessibles en ligne, sur la page d'accueil du site internet de la commune ou bien sur le site de l'Agglo.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME
 (ouvert sur demande 8h30 - 18h)



INFOS
www.salles-arbussonnas.fr
www.agglo-villefranche.fr

À partir du 1^{er} janvier

LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Appel à la participation citoyenne !



Le dispositif Voisins Vigilants existe depuis plusieurs années sur notre commune. Certains membres ont hélas quitté le village et d'autres ne souhaitent plus y participer. C'est pourquoi nous avons besoin de nouvelles recrues. Il ne s'agit en rien de rejoindre une milice ou les « shérifs du village ». Mais simplement de devenir des relais entre les citoyens et les forces de gendarmerie. Être un citoyen vigilant, c'est être attentif à son environnement et au bien-être des habitants. C'est l'affaire de tous.

Vous souhaitez rejoindre la participation citoyenne ?

Vous souhaitez avoir plus d'information ? Contactez le secrétariat de la mairie. Une réunion d'information sera organisée au cours du premier trimestre 2022.

QU'EST-CE QUE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Créé en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et susciter leur adhésion.

Cette démarche partenariale ne cesse de se développer. Plus de 500 communes l'ont déjà adoptée et mis en œuvre.

LES ACTEURS DU DISPOSITIF

LE MAIRE
 Pivot du dispositif, le maire :

- Garantir la visibilité et la publicité du dispositif tout en veillant à la confidentialité de son contenu et à l'équilibre des pouvoirs, notamment pour éviter l'attribution de rôles.
- Approuver l'ordonnance, valant règlement municipal, de création de la participation citoyenne et contrôler son bon fonctionnement.
- Approuver le rapport annuel en prévision de la réunion publique - participation citoyenne et l'inscrire dans le rapport annuel de gestion de la commune.

Il peut y associer le service de police municipale et/ou le garde-champêtre de sa commune.

LES CITOYENS RÉFÉRENTS

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

LA GENDARMERIE

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueillir des informations, dispenser des conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

État civil



Ils nous ont rejoints

- Le 22 juillet 2021 à Arnas (Rhône), Deshayes Maé, 244 Route du Plageret
- Le 14 août 2021 à Saint-Etienne-les-Oullières (Rhône), Deshayes Marceau, 1298 Route du Plageret
- Le 1^{er} octobre 2021 à Gleizé (Rhône), Berthier Rosier Victoire, 178 Rue de la Voûte
- Le 21 octobre 2021 à Arnas (Rhône), Fray Auguste, 63 Rue du Breuil



Ils se sont mariés

- Le 17 juillet 2021, Verdière Boris et Henry Alexandra
- Le 2 octobre 2021, Melge Thomas Julien André et Monnet Blandine

Ils nous ont quittés

- Le 30 janvier 2021 à Beaujeu (Rhône), Madame Marie-Claude Farget, veuve de Monsieur Humbert Caretti
- Le 11 février 2021 à Salles-Arbussonnas en Beaujolais (Rhône), Monsieur Pierre Paul Claude Marie Karrière

- Le 20 mai 2021 à Arnas (Rhône), Madame Antonia Ruet, épouse de Monsieur Jean Albert Miolane
- Le 12 juin 2021 à Gleizé (Rhône), Monsieur Jean Albert Miolane
- Le 29 novembre 2021 à Salles-Arbussonnas en Beaujolais (Rhône), Monsieur René Joseph Lefort

Infos Utiles

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile, muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille, justificatif de domicile.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans, inscription à l'école...).

Le recensement militaire permet à l'administration :

- de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- et de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

Précision : il est possible de faire son recensement militaire jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire est la même que celle qui doit être faite à l'âge de 16 ans.

Vous détenez des volailles ? Vous devez les déclarer en mairie !

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux.

Un recensement des détenteurs de volailles (basso-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur est obligatoire. Il permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Aussi, si vous possédez un poulailler, vous devez venir le déclarer au secrétariat de la mairie.



Déclaration annuelle de ruches

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Longue durée de validité pour tous les apiculteurs professionnels
- Toutes les communes sont concernées

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

QUELS AVANTAGES POUR LES AGRICULTEURS ?

- Garantie d'indemnité d'assurance
- Accès à la carte d'apiculteur
- Mutualisation des risques



INFOS

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Déclaration des chiens « d'attaque »

1^{ère} catégorie - ou des chiens « de garde et de défense » - 2^{ème} catégorie.

Si vous possédez un animal appartenant à une de ces catégories, vous devez obligatoirement en faire la déclaration en mairie.



Pièces à fournir

Pour un chien de 1^{ère} catégorie :

- Un certificat de stérilisation établi par un vétérinaire
- La carte de tatouage identifiant l'animal
- Un certificat de vaccination entrabrique en cours de validité
- Une attestation responsabilité civile

Pour un chien de 2^{ème} catégorie :

- Un justificatif de race (LOF), certificat de naissance, pedigree
- La carte de tatouage identifiant l'animal
- Un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Une attestation responsabilité civile

Mairie

Mairie de Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
75 allée Victoire de Ruffey
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 53 38

mairie@salles-arbuissonnas.fr
www.salles-arbuissonnas.fr

Mairie Salles-Arbuissonnas

La Mairie reçoit sur rendez-vous.

Horaires : mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

Agence postale

2 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 60 54

Horaires : mardi au samedi de 8h15 à 11h15

Ecole publique

3 place Jean Blanc et des Ecoles
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 58 44
ce.0691109f@ac-lyon.fr

Garderie - cantine

33 rue de l'Eglise
69460 Salles-Arbuissonnas en Beaujolais
04 74 67 51 42
cantine.ecoledesalles@gmail.com

Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône

115 rue Paul Bert - CS 70200
69665 Villefranche sur Saône Cedex
04 74 68 23 08
Fax 04 74 68 45 61
contact@agglo-villefranche.fr
www.agglo-villefranche.fr

Correspondants presse

Philippe CALLEEUW
pcalleeuw.lepatiole@orange.fr
06 83 32 07 81
Robert HANSKENS
r.hanskens@gmail.com
06 08 91 48 96

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est présent en mairie de Gleizé, deux mercredis par mois de 10h à 12h. Il permet de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Toutefois, depuis le confinement, le conciliateur de justice traite les dossiers uniquement par mail à cette adresse : simone.fournel@conciliateurdejustice.fr

Règles de bon voisinage et de vie en société :

Petit rappel

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres et il est toujours bon de rappeler les règles élémentaires pour plus de sérénité et de calme entre voisins.

NON, je ne bricole pas avec ma scie circulaire le dimanche après-midi !

Pour le bricolage bruyant, ou la tondeuse à gazon pétaradante, les horaires sont les suivants : de 9h à 19h la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 18h le samedi et seulement entre 10 et 12h le dimanche et les jours fériés. Le dimanche, tout le monde a droit à une petite sieste dans le calme, n'en déplaie aux bricoleurs amateurs.

NON, je ne monte pas le volume sonore de ma musique après 22h.

Surtout si c'est l'été. Et être entre amis, toujours à l'apéro sur la terrasse à 23h n'est pas une excuse. Je pense à mes voisins qui ont sans doute envie de dormir et qui peut-être travaillent le lendemain matin, même si c'est le week-end. J'évite les fêtes bruyantes et si jamais j'en organise une, j'ai au moins la décence de prévenir l'entourage. Tant qu'à faire je les invite, ou je les invite à venir me voir directement si je dépasse les bornes. Ça leur évitera sans doute d'appeler la gendarmerie car, petit rappel, le tapage nocturne est puni par une amende (68€ minimum).

NON, je ne laisse pas mes chiens aboyer toute la journée.

Je suis responsable du comportement de mes animaux. S'ils se sauvent, ils risquent de provoquer un accident dont JE serai responsable. Et s'ils aboient toute la journée, je vais rendre mes voisins fous. Sachez que les animaux de compagnie, principalement les chiens, sont la première source de conflit entre voisins. Alors si j'en suis l'heureux propriétaire, j'en prends soin et je prends soin aussi des oreilles des autres. Petit rappel valable pour d'autres animaux, bruyants eux-aussi. Et pendant que j'y suis, lorsque je promène Médor sur la voie publique, je ramasse ses déjections. Question de respect.

NON, je ne laisse pas trainer mes poubelles devant chez moi ou sur le trottoir d'en face toute la semaine.

Je les sors le lundi soir et je les rentre une fois les éboueurs passés. Pour rappel : le ramassage des déchets ménagers se fait le mardi. Et tant que j'y suis, je ne jette pas n'importe quoi dans mon conteneur. Question d'hygiène publique. En été, la viande avariée, ça devient vite pestilentiel. Je ne laisse pas non plus trainer mes sacs de produits recyclables sur la voie publique, en dehors des jours de collecte. C'est-à-dire un mercredi sur deux, selon le calendrier distribué en même temps que cette gazette. Le reste du temps, et bien je les garde chez moi pour ne pas enlaidir les rues de mon village.

Les infos de votre commune ?

Téléchargez l'application Panneau Pockel sur votre smartphone (disponible sur Google Play et sur App Store).



Agenda 2022



Février

- ➔ 20..... Vente à emporter
• La Chasse
- ➔ 26..... Banquet
• L'Amicale des Pompiers

Mars

- ➔ 11..... Carnaval
• Sou des Ecoles
- ➔ 12..... Soirée Classe en 5
• Classe en 5
- ➔ 19..... Cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes électeurs
- ➔ 19..... Apéro Quizz
• Cantine scolaire
- ➔ 25..... Vente à emporter
• Classe en 2
- ➔ 26..... Banquet de la Chasse
• La Chasse



Avril

- ➔ 01,02,03... Représentation Pièce de théâtre • L'ACASA
- ➔ 10..... Elections Présidentielles 1^{er} tour
- ➔ 16..... Vente à emporter
• La Boule Joyeuse
- ➔ 24..... Elections Présidentielles 2nd tour



Mai

- ➔ 01..... Tête à tête "coupe Jean-Michel Lefort"
• La Boule Joyeuse
- ➔ 08..... Commémoration Armistice avec Fanfare, Pompiers, Anciens Combattants
- ➔ 13..... Spectacle du " Conservatoire de Villefranche "
- ➔ 13..... Conservatoire de Villefranche
- ➔ 14..... Vente à emporter
• Classe en 1
- ➔ 15..... Foire aux fleurs
• Sou des Ecoles / Cantine scolaire
- ➔ 21..... Nuit des musées
- ➔ 22..... Randonnée des « Caudales »
• Illuminés de Salles

Juin

- ➔ 04 ou 05... Géo-randonnée dans les vignes
- ➔ 05..... Fête de l'Environnement
- ➔ 12..... Elections Législatives 1^{er} tour
- ➔ 18..... Concours de boules
• La Boule Joyeuse
- ➔ 18..... Tour du Beaujolais
- ➔ 19..... Elections Législatives 2nd tour
- ➔ 24..... Fête de la musique
- ➔ 25..... Fête Champêtre
• Sou des Ecoles
- ➔ 25..... Concours de boules
• La Boule Joyeuse

Le Tour du Beaujolais fera étape à Salles-Arbuissonnas !

Notez la date dans vos agendas : le 18 juin prochain, Salles-Arbuissonnas accueillera le Tour du Beaujolais pour une journée spéciale.

Un contre-la-montre le matin, départ et arrivée au cœur du village, puis le départ de l'étape suivante l'après-midi. Le cœur de Salles va battre au rythme du deux-roues, du sport de haut niveau et de la fête. Stands de restauration, animations, expositions... une journée de plaisirs et de surprises à ne pas manquer !

Le Tour du Beaujolais fête cette année ses 30 ans et se déroulera sur 3 jours, du vendredi 17 au dimanche 19 juin. Près de 300 kilomètres à travers les paysages et les villages de notre belle région et plus d'une vingtaine d'équipes venues des quatre coins de France et même d'Europe !



Juillet

- ➔ 02..... Concert dans le cloître avec Cordes en Calade
- ➔ 08..... Nuit des Rosés
- ➔ 14..... Fête Nationale avec Fanfare, Pompiers, Anciens Combattants
- ➔ 14..... Soirée Annuelle
• La Boule Joyeuse
- ➔ 29..... Concours de Pétanque
• Classe en 1
- ➔ 29,30,31... Vogue
• Classe en 3

Août

- ➔ 01..... Concours de boules de la Vogue
• Classe en 3
- ➔ 05..... Concours de boules
• Pompiers

Septembre

- ➔ 17, 18... Journées du Patrimoine
- ➔ 23..... Soirée Pizza
• Sou des Ecoles

Le Prieuré fête ses 10 ans !

Le temps a passé vite depuis l'inauguration du Musée le Prieuré en 2012. Et ceux qui ont à l'époque porté ce projet envers et contre tous, notamment l'ancien 1^{er} adjoint Gérard Crozet, peuvent aujourd'hui être fiers de cette belle réussite !



Pour célébrer ces dix ans d'existence, Le Prieuré vous donne rendez-vous de mai à novembre pour de nombreuses manifestations, diverses et variées : concerts, contes, nuit des Musées, visites théâtralisées, expositions... et plein d'autres surprises !

Octobre

- ➔ 01..... Vente à emporter
• Classe en 6
- ➔ 08..... Soirée • Classe en 1
- ➔ 09..... Brunch des Nouveaux Arrivants
- ➔ 14..... Soirée organisée
• Sou des Ecoles
- ➔ 15..... Soirée organisée
• Classe en 9

Novembre

- ➔ 6..... Soirée Classe en 0
- ➔ 11..... Commémoration de l'Armistice avec Fanfare, Pompiers, Anciens Combattants
- ➔ 13..... Loto
• Classe en 4

Décembre

- ➔ 10 ou 17... Arbre de Noël organisé
• Sou des Ecoles
- ➔ 18..... Fête de la Sainte-Cécile
• La Salésienne

Janvier 2023

- ➔ 05..... Voeux du Maire



• Directeur de la Publication
Le Maire, Stéphane Parizot
• Tirage 450 exemplaires

• Photos :
Mairie & Associations - Le Département
Crédit photo : Communes et associations

• Création Graphique & Impression
Rougevert Communication
Villefranche S/Saône - 04 74 60 36 38
www.rougevert.fr et sur